

APDRA

Pisciculture Paysanne

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012



*L'innovation piscicole
pour satisfaire les besoins alimentaires*

Sans surprise, d'après le dernier rapport de la FAO (situation mondiale des pêches 2012), la production mondiale de l'aquaculture a progressé et notamment celle des poissons ; sa progression reste plus rapide que celle de la population et sa contribution à l'alimentation humaine s'est améliorée particulièrement dans les pays à faible revenu et d'ailleurs, « cette contribution pourrait être plus importante que ne le révèlent les statistiques officielles »¹. La production globale des poissons de l'aquaculture dépasserait aujourd'hui, d'après certains experts, celle des bovins en termes de tonnage de viande produite. Des entreprises internationales intervenant dans l'alimentation des poissons et, dans une moindre mesure, dans la génétique, les produits sanitaires et le matériel d'élevage et de pêche accompagnent cette progression. Ces entreprises rivalisent sur la qualité de l'aliment produit, la performance des souches proposées ou les effets de biofloccs² et de vaccins. Leur existence constitue une ressource pour le développement et beaucoup y voient des acteurs majeurs des futures évolutions des productions aquacoles. Pourtant, à côté de ce développement, le plus visible, s'en passe un autre, bien plus compliqué et très intéressant : la production en aquaculture d'« espèces non nourries » (termes du rapport de la FAO) continue sa progression quantitative à l'échelle mondiale et ce sont les espèces filtrantes ou de bas de chaîne trophique (herbivore, phytoplanctonophage, détritivore, benthophage) qui progressent le plus vite. Leur production peut être améliorée en les intégrant à d'autres productions agricoles.

Le rapport de la FAO souligne la formidable contribution de ces systèmes qui représentent à minima 1/3 de l'aquaculture si l'on intègre aussi les systèmes qui ne reçoivent aucun aliment industriel mais qui peuvent bénéficier, comme fertilisants, des sous produits ménagers ou d'élevage, soit près de

20 millions de tonnes. Le rapport FAO fait d'ailleurs remarquer que de nombreux élevages ne reçoivent des aliments complets que sur une petite partie de leur durée mais que pour des raisons statistiques, ils sont alors classés dans les élevages avec aliment. Tout comme les carpes argentées, indiennes et herbivores qui ne consomment pourtant pas l'aliment artificiel mais qui doivent être aussi classées dans cette catégorie lorsqu'elles sont produites en même temps que des poissons recevant des granulés. Au niveau planétaire, l'élevage des carpes chinoises, indiennes, communes, des tilapias progresse plus vite que celui des poissons chats ou du saumon - qui ne peut se faire sans aliment - et représente près de 30 millions de tonnes sur les 60 millions produites annuellement.

Dans de multiples campagnes du monde, les paysans, en choisissant des systèmes d'élevage de poissons adaptés à leurs exigences et à leur environnement, retiennent souvent des formes plus ou moins extensives de pisciculture avec surtout des espèces s'alimentant en bas de chaîne trophique et ce rapport nous rappelle que c'est assez logique : il y a ainsi une meilleure efficacité écologique. Ce qui est peut-être davantage surprenant, c'est que peu d'organismes ou d'institutions s'occupent de l'amélioration de ces modèles, souvent jugés secondaires ou dépassés au regard de l'amélioration de performances des aliments ou des souches sélectionnées. Pourtant l'enjeu du développement de ces formes de pisciculture moins « up to date » est énorme. D'abord et tout simplement par l'ampleur de cette offre, rappelée dans ces chiffres globaux : un quart du poisson consommé sur la planète provient de ces élevages et, - excepté l'anchois (à la quatrième place) -, les 5 premiers groupes d'espèces les plus produits et consommés dans le monde sont issus de ces piscicultures ; quand serait-il de l'état de nos océans si cette pisciculture n'avait assuré cette

¹ Le rapport FAO tient lieu de rapport officiel au niveau mondial et a le mérite d'être la seule référence partagée dans le domaine. Mais comme cette phrase le souligne, force est de constater que les données relatives à certaines productions ne peuvent reposer que sur des estimations très grossières, à l'instar de nombre de productions vivrières périssables.

² Les biofloccs sont des nouvelles technologies sur lesquelles beaucoup d'espairs reposent. Elles consistent à créer les conditions d'une digestion aérobie des résidus organique de la fertilisation ou des aliments par des bactéries (qui peuvent être ajoutées), ce qui donne une meilleure efficacité à la fertilisation ou à l'aliment et, simultanément, limite la consommation d'eau.

production ? Cette grande quantité de poissons génère de plus des impacts sociaux de qualité : ces productions se développent dans les pays les plus pauvres, où l'accès aux protéines est dans l'ensemble préoccupant et où les problèmes de malnutrition sont fréquents ; la très forte contribution de ces formes de pisciculture, dont témoignent ces chiffres, à l'allègement voire à l'évitement d'effets de la faim et de la malnutrition donnent alors le vertige. Parmi les productions animales, ces formes d'élevage sont pratiquement les seules à apporter cette contribution dans ces environnements si désespérés. Leur robustesse fait qu'elles échappent aux risques fréquents de rupture de trésorerie ou de fluctuation de devises et de prix des matières premières et de l'énergie. Sur un plan un peu plus macroéconomique, ces piscicultures génèrent de façon sûre un impact important sur le développement local ; ce qui est moins probant, lorsque c'est une société industrielle qui achète des aliments et du matériel importés, mobilise de l'expertise internationale et ne dessert que des marchés rémunérateurs, souvent ceux de grandes villes qui achètent du poisson cher. Enfin, ces formes de pisciculture montrent leur capacité à contribuer de façon durable à l'intensification de l'agriculture, elles sont généralement appréciées et provoquent la surprise par leur capacité à réduire les effets polluants d'effluents d'élevage ou d'eaux usées là où elles se développent. Elles témoignent aussi souvent d'une capacité à s'intégrer et à améliorer les dispositifs d'irrigation pour l'agriculture, accroissant ainsi durablement la ressource en eau utilisable pour la production agricole.

L'APDRA Pisciculture Paysanne, à son niveau, accompagne des paysans souhaitant diversifier leur exploitation en y intégrant la pisciculture ou améliore des piscicultures déjà en place. Et, logiquement, étant donné les environnements défavorisés dans lesquels elle intervient, les espèces piscicoles que retiennent les paysans sont aussi

celles se situant en bas de chaîne trophique (tilapias, carpes communes, *Heterotis niloticus*) et le recours à de l'aliment performant est marginal. N'empêche que ces piscicultures ont un rôle important : même si elles n'ont pas la première place, elles constituent souvent une contribution appréciée en période de soudure - c'est le cas de la vente des alevins de carpe par les petits paysans des Hauts Plateaux malgaches - ou elles soulagent l'allègement des dépenses alimentaires, - c'est le cas des piscicultures en Guinée, Libéria et Côte d'Ivoire, qui augmentent aussi les revenus financiers de la famille car le poisson se vend localement facilement. Elles contribuent par ailleurs à une meilleure utilisation de l'eau lorsque les étangs servent aussi pour cultiver du riz inondé, lorsque des jardins ou des pépinières sont développés à l'aval des digues ou lorsque des alevins de carpe sont échangés afin de garantir une alimentation constante en eau du riz³. Pour ces paysans, ces petites piscicultures sont aussi très souvent le projet sur lequel la famille compte le plus pour améliorer son ordinaire. Bienheureusement, la reconnaissance de l'utilité de ce développement progresse et ceci nous conforte dans notre mission : d'après le responsable de la pisciculture du Centre de Recherches Océanographiques à Abidjan, selon le gouvernement ivoirien à la sortie de la guerre dans ce pays, ces formes de pisciculture assuraient la moitié de la production. Encore mieux, en Guinée, la Direction Nationale de la Pisciculture construit son programme national de développement en pariant notamment sur la volonté et la capacité des paysans à diversifier leur production et à se constituer en organisations de base qui sont centrales pour la pérennité de cette activité.

Paradoxalement, ces piscicultures où l'empirisme paraît de mise, requièrent néanmoins une haute technicité et un vrai savoir-faire. Il faut notamment se protéger au mieux des crues ou de la sécheresse pour ne pas perdre ses poissons ;

autre complication, les différentes espèces doivent être triées et regroupées par âge, sexe ou taille en lots compatibles pour assurer de belles récoltes ; chaque espèce a de plus sa propre biologie et des pratiques particulières permettent de les reproduire, de récolter leurs alevins, etc. Il est aussi délicat de gérer simultanément la croissance du riz et celle des poissons, et la fertilisation de l'eau peut s'avérer aussi bien plus complexe que ne le laisse paraître le seul geste de mettre un saut de déchets dans l'étang. Le transport des poissons vivants, que ce soit celui de géniteurs ou des alevins, est aussi extrêmement difficile sur des routes quasiment impraticables, avec de rares occasions de transport motorisé par une chaleur caniculaire et en ne disposant que d'un matériel rudimentaire. Et, malgré toutes ces difficultés, les pisciculteurs se développent leur activité et demandent davantage de formation, sont heureux d'avoir accès à de nouvelles connaissances pour améliorer leurs pratiques. Ainsi, de façon surprenante, certains pisciculteurs camerounais étaient très contents d'une formation sur la reproduction des silures parce que, grâce à cela, ils comprenaient mieux comment les poissons se reproduisaient sous l'eau ; pourtant ils étaient certains de ne jamais pouvoir utiliser cette technique sur leur ferme car ce poisson, assez carnassier, est difficile à élever en grande quantité en l'absence d'aliment adéquat.

Avec les organisations professionnelles et les partenaires publics ou privés, nous réfléchissons à l'amélioration constante des sujets, pour les adapter aux besoins de ces pisciculteurs, et des modalités de formations, qu'elles soient pratiques à l'occasion d'échange ou plus formelles. Le chantier est immense. A ce niveau, il est intéressant de souligner l'initiative portée par le projet SyPiEx, modeste réseau de recherche-développement associant des chercheurs, des pisciculteurs et des organismes de développement en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Cameroun autour des questions soulevées par les pisciculteurs. Ce genre d'initiative pourrait participer grandement à l'amélioration des réponses à apporter aux besoins de ce développement, à condition que ces réseaux soient suffisamment pérennes et arrivent à créer des dynamiques locales porteuses.

Nous nous investissons donc dans l'animation et la constitution de réseaux locaux, nationaux et internationaux, au sein desquels trois qualités paraissent indispensables :

- le respect de la capacité du pisciculteur à manager son exploitation et de la complexité de la conduite de sa pisciculture au vu de l'information disponible au niveau de la ferme,
- la confiance dans la capacité du pisciculteur à choisir, s'il est bien informé des différents tenants et aboutissants,
- et enfin la reconnaissance de la capacité du pisciculteur à évaluer les techniques et plus globalement ses activités piscicoles.

Ces réseaux peuvent prendre des formes très différentes : une équipe où plusieurs nationalités s'efforcent ensemble de tout faire pour comprendre et faciliter l'innovation piscicole dans des exploitations agricoles familiales comme au Libéria, en Guinée ou à Madagascar, la rencontre entre administrations voisines comme en Guinée, la sollicitation ou la collaboration avec des instituts de recherche sur des thématiques en lien avec des développements comme, par exemple, à Madagascar autour de la carpe. Ceci passe aussi par un objectif de renforcement, dans le long terme, de la capacité des pisciculteurs à se doter des moyens d'améliorer leurs performances à exprimer leurs intérêts. Le renforcement, l'animation et la promotion d'organisation professionnelle autour de la pisciculture sont aussi une nécessité.

La tâche qui incombe à notre association est donc très vaste et nos équipes s'y emploient avec un grand dévouement, dans les conditions qui sont celles de ces développements et qui ne sont donc en rien confortables. Mais j'espère qu'à la lecture du rapport, vous apprécierez à quel point cet objectif de promotion de piscicultures paysannes participant à l'émancipation des campagnes est un enjeu concret, accessible, auquel une bien plus grande attention pourrait être accordée. Je tiens à remercier tout spécialement, tous ceux qui nous font confiance et sans qui nous ne pourrions espérer relever cet enjeu : à vous qui nous soutenez, un grand merci, ce rapport se veut aussi celui de votre soutien. Nous restons bien entendu à l'écoute de tous.

³ Le partage à part égale des rizières entre tous les descendants aboutit à un émiettement extrême et une dispersion forte en toutes petites parcelles dans certaines zones denses de Madagascar (Betafo par exemple). Pour une rizière éloignée et mal placée, les paysans peuvent se retrouver dans l'incapacité de garantir un approvisionnement d'eau suffisant pour le riz, l'eau étant systématiquement détournée après leur passage. La solution trouvée est de proposer à ceux qui détiennent localement une bonne maîtrise de l'eau, d'élever des carpes dans leur riz, ceci leur garantit le meilleur approvisionnement possible en eau. Ainsi le droit d'élever des poissons dans le riz est une façon de monnayer l'approvisionnement de l'eau à sa parcelle.

Le mot du Président	3
Sommaire	6
Liste des principaux sigles utilisés	7
Mission et orientations de l'APDRA Pisciculture Paysanne	8
Les faits marquants 2012	14
L'année 2012 en quelques chiffres	16
Les zones d'intervention en 2012	17
Les opérations en cours	18
La vie associative	48
Gouvernance de l'association	50
Rapport financier	52
Partenaires	56
Perspectives 2013	58
Remerciements	59

Liste des principaux sigles utilisés

AAPRGF	Association des Animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière
AASPMI	Association des producteurs d'alevins de Miarinarivo
ACP	Animateurs Conseillers Piscicoles
ADN	Acide désoxyribonucléique
ADESA	Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles
AFD	Agence Française de Développement
APCI	Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire
AquaDeD	Aquaculture et Développement Durable
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
CDE	Centre pour le Développement de l'Entreprise
CeCPA	Centre Communal pour la Promotion Agricole
CEFFEL	Centre d'Expérimentation et de Formation en Fruits et Légumes
CEFTAR	Centre de Formation des Techniciens Animateurs Ruraux
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CFSI	Comité Français pour la Solidarité Internationale
CIFORD	Centre d'Information, de Formation et de Recherche pour le Développement au Cameroun
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement ISTOM
CNOGP	Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée
CNSHB	Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoira
CORAF	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole
CRO	Centre de Recherche Océanographique
CRUA	Comité Représentant des Usagers de l'Eau
CSA / FRDA	Centre de Services Agricoles / Fonds Régionaux de Développement Agricole
DNP	Direction Nationale de la Pisciculture
FAO	Food and Agriculture Organization
FAPA	Faculté d'Agronomie de l'Université de Parakou
FIFIMPAVA	Fivondronan'ny Fakambanan'ny Mpanjono eto Vakinankaratra ou Union des associations de pêcheurs du Vakinankaratra
FIKOTAMIFI	Firaisan'ny Koperativa Tantsaha Mihary Faritra Itasy
FKH	Fédération Koloharena
FLAC	Filière Lorraine d'Aquaculture Continentale
FoRe PGCA	Fond Régional de prévention et de gestion des crises alimentaires

FPRGF	Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière
FSTP	Food Security Thematic Programme
GAPK	Groupe d'Intérêt Commun
GIC	Groupement Agro-Piscicole de Kinshasa
IFIDEP	Development of Sustainable Inland Fish-farming to achieve Food Security in Rural Liberia
INADER	Institut National pour l'appui au Développement Rural
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
IRAG	Institut de Recherche Agronomique de Guinée
ISH	Institut des Sciences Halieutiques
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MFG	Madagascar Fauna Group
MFR	Maisons Familiales Rurales
Minagri	Ministère de l'Agriculture
MVPT	Mpamboly Vary Piompy Tondro ou Producteurs de riz et de poissons
ONG	Organisation non gouvernementale
ONRG	Observatoire National de la République de Guinée
OP	Organisation paysanne
OPP	Organisation de Producteurs Piscicoles
PARSANG	Programme d'Appui au Renforcement de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition en Guinée
PDPA	Projet de Développement de la Pisciculture Artisanale au Bénin
PDRPGF	Projet de Développement de la Rizipisciculture en Guinée Forestière
PPCO	Appui à la Profession Piscicole du Centre-Ouest
PPGF	Projet Piscicole de Guinée Forestière
PPMCE	Projet Piscicole Madagascar Côte Est
PRCP	Projet de Renforcement des Pisciculteurs en Région Centre
PRCPI	Projet de Renforcement des Capacités des organisations de Pisciculteurs
PSRPP	Projet de Structuration d'un Réseau Pérenne de Pisciculteurs dans les Régions Centre et Ouest du Cameroun
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
PVCOC	Projet Pisciculture Villageoise rentable dans les régions Centre et Ouest du Cameroun
SEAPB	Service d'Etudes et d'Appui aux Populations à la Base
SyPiEx	Intensification écologique des systèmes piscicoles extensifs familiaux en Afrique de l'Ouest et du Centre à partir d'une analyse des processus d'innovation
TGH	Triangle Génération Humanitaire
UE	Union Européenne
VFTM	Vovonan'ny Fikambanan'ny Tantsaha eto Matsiatra
VFTV	Vovonan'ny Fikambanan'ny Tantsahan'i Vakinankaratra

Mission et orientations de l'APDRA Pisciculture Paysanne

NÉE EN 1996, L'APDRA PISCICULTURE PAYSANNE EST UNE ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE À BUT NON LUCRATIF QUI APPUIE LE DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE PAYSANNE DES PAYS DU SUD ET SENSIBILISE LES ACTEURS DU NORD AUX ENJEUX QUE REPRÉSENTE CETTE ACTIVITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE.

Face à la demande croissante en poisson, de nombreux paysans d'Afrique, notamment dans les zones tropicales humides, souhaitent mettre en œuvre une pisciculture. Leurs initiatives échouent très souvent car elles se heurtent à une série de difficultés : étangs mal construits, indisponibilité des alevins pour empoissonner, mauvaises techniques d'élevage, accaparement de la professionnalisation par les structures étatiques, etc... Cependant, la réussite d'expériences piscicoles en Côte

d'Ivoire et en Guinée a montré que l'échec n'était pas inéluctable et que le développement d'une pisciculture intégrée aux systèmes de production était une opportunité majeure pour le développement rural.

C'est pourquoi, depuis plus de 15 ans, l'APDRA Pisciculture Paysanne œuvre auprès de milliers d'agriculteurs et agricultrices, en concertation avec leurs organisations professionnelles, pour le développement d'une pisciculture paysanne.

LA MISSION DE L'APDRA

L'APDRA s'engage au service d'une pisciculture paysanne rentable et durable pour :

Renforcer la sécurité alimentaire et lutter contre la malnutrition

En enrichissant l'alimentation des populations rurales en protéines animales avec un aliment de meilleure qualité et moins cher que la viande.

Augmenter et diversifier les ressources des exploitations familiales

L'introduction d'une nouvelle source de revenus stable et fiable augmente, diversifie et sécurise le revenu des producteurs agricoles et de leurs familles. Elle a souvent permis une excellente valorisation du temps de travail mobilisé.

La ressource financière générée permet la gestion de nouveaux aménagements hydro-agricoles qui augmentent la ressource en eau pour les cultures du bas-fond ou des vallées concernées ; ceci va généralement de pair avec une amélioration de la fertilité des sols des parcelles avoisinantes.

Appuyer les organisations professionnelles représentatives du monde rural

L'appui aux organisations professionnelles contribue au renforcement des capacités techniques et organisationnelles des structures paysannes. Souvent, les groupes qui ont réussi localement à développer la pisciculture deviennent force de propositions pour dynamiser leurs territoires.

LES DOMAINES D'EXPERTISE DE L'APDRA

Forte de 17 ans d'expérience dans l'appui à la pisciculture en milieu tropical humide, l'APDRA a déjà contribué à l'installation d'ouvrages piscicoles pour près de 2 000 pisciculteurs et rizipisciculteurs au travers de projets de développement agricole en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Cameroun, au Libéria, au Bénin, à Madagascar et dans d'autres pays d'Afrique Sub-Saharienne. Aujourd'hui, dans ces pays, les pisciculteurs-paysans produisent du poisson sur des bases régulières, rentables et durables. Quatre domaines d'expertise sont au cœur de la mission de l'APDRA

L'accompagnement de producteurs dans la mise en place de systèmes piscicoles

L'association appuie le développement d'une pisciculture artisanale entièrement maîtrisée et reproductible par le paysan, en recherchant l'autonomie des producteurs vis-à-vis de l'alimentation des poissons, de la production des alevins, de la fabrication du matériel et de l'accès aux intrants et aux débouchés. Son cœur de métier réside dans l'appui-conseil aux pisciculteurs, au travers de formations et d'animations dispensées sur le terrain auprès de groupes de producteurs

Plus de 2000 pisciculteurs ont bénéficié de l'accompagnement des équipes de l'APDRA en Afrique

La structuration des organisations professionnelles et l'animation d'un réseau de professionnels de la pisciculture

Les groupes de pisciculteurs avec lesquels travaille l'APDRA sont détenteurs de compétences indispensables au développement de la pisciculture. Ils rendent des services effectifs à leurs membres et permettent la durabilité de la production.

Par ailleurs, le renforcement et la croissance des Organisations Paysannes (OP) représentatives du monde rural sont indispensables pour une meilleure prise en compte de leur vision dans les modèles de développement.



De ce fait, l'APDRA :

- Accompagne et professionnalise les OP dans la structuration des groupes locaux de pisciculteurs ;
- Facilite les échanges d'expériences et de compétences en impliquant les ONG partenaires qui seront, à terme, d'excellents relais de la diffusion des compétences auprès des groupes de pisciculteurs ;
- Organise des tables rondes, des conférences et des voyages de sensibilisation destinés aux pisciculteurs, aux opérateurs de développement et aux représentants des administrations africaines ;
- Propose des rencontres (colloque, journée débat, etc...) avec ses partenaires du Nord et du Sud et son réseau de professionnels du développement et de la pisciculture

L'association peut se prévaloir d'avoir appuyé la professionnalisation de près de 100 groupements de pisciculteurs et 10 ONG africaines de développement, ainsi que d'avoir renforcé les fédérations nationales de pisciculteurs dans 4 pays.

Le renforcement des compétences locales, la valorisation des savoir-faire et la formation des partenaires

L'APDRA est un organisme de formation reconnu par l'administration française. Ses années d'intervention dans les pays du sud ont permis la formation de professionnels de la pisciculture

parmi lesquels on compte des pisciculteurs expérimentés, des techniciens piscicoles et des chefs de projets. Des organisations non gouvernementales (ONG) locales ayant travaillé avec l'APDRA sont également reconnues pour leurs compétences en pisciculture. L'association a bien conscience que ces structures jeunes sont parfois soumises à un terrible dilemme à la fin du projet auquel elles ont participé : « renoncer à la valeur du projet qui a motivé leur création et accepter de travailler pour des projets de distribution de subvention ou de formation piscicole inadaptée au contexte » ou « survivre dans des situations extrêmement délicates ». C'est pour cela que l'APDRA est attachée à la mise en place d'un réseau international de compétence en mesure, aussi, de proposer des postes à tous ceux qui ont déjà largement fait preuve de leur savoir-faire et de leur professionnalisme. En 2012, l'APDRA employait ainsi en permanence 5 assistants techniques préalablement formés au sein d'anciens projets en Côte d'Ivoire et en Guinée.

L'association organise aussi des stages de formation de cadres et de dirigeants d'organisations professionnelles en charge du développement piscicole en Afrique. Elle forme enfin des volontaires de solidarité internationale et offre la possibilité à des étudiants de réaliser leur stage sur ses projets

Près de 120 professionnels de la pisciculture ont été formés en 2012 dans le cadre des projets

La production et la diffusion de références dans le domaine de la pisciculture paysanne

L'APDRA a le souci de contribuer à la production de références et de documents de capitalisation permettant de partager les principaux enseignements qu'elle retient de ses missions. Lorsque c'est possible, elle mène cette activité en partenariat avec des institutions de recherche ou académiques. Cette activité implique la mise au point de protocoles, la conduite d'essais en station et/ou chez les producteurs et la réalisation d'enquêtes. Lorsque l'occasion s'en présente, l'APDRA a aussi à cœur de gérer l'interface producteurs – chercheurs pour améliorer la qualité du questionnement et du dialogue entre ces acteurs qui ont souvent du mal à se comprendre.

Pour rappel, quelques résultats emblématiques :

- La mise au point de référentiels pour l'élevage extensif de tilapia (*Oreochromis niloticus*) de taille marchande et pour la reproduction de la carpe (*Cyprinus carpio*) en rizières ;
- La mise en place de noyaux de pisciculteurs indépendants des stations d'alevinage ;
- La faisabilité d'un développement de la pisciculture supporté par les paysans, sans subventions ou crédits pour l'investissement ou le fonctionnement ;
- La démonstration de l'intérêt de la polyculture associant l'hétérotis (*Heterotis niloticus*) au système d'élevage classique combinant le tilapia et l'hémichromis (*Hemichromis fasciatus*, carnassier régulant la densité de poissons).

A ce jour, les travaux de recherche des membres (adhérents ou salariés) de l'APDRA ont donné lieu à plus de 20 publications scientifiques.



LES PRINCIPES D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION

Prise en compte du contexte socio-économique dans toute demande

Le dimensionnement socio-économique de l'activité est apparu comme un levier d'action important, indispensable à la pérennisation des projets. Chaque conception de pisciculture doit chercher à tirer parti des qualités de l'unité de production et de son système de production. D'autre part, l'environnement professionnel est un facteur qui détermine la rentabilité : la proximité de plusieurs exploitations piscicoles offre un environnement plus favorable pour la formation, le développement de compétences, la mutualisation de services autour de la production et la satisfaction des marchés

Intégration de la pisciculture au système agricole local

Dans de nombreuses régions où l'APDRA intervient, telles que les régions subsahariennes productrices de café ou de cacao, les agricultures sont manuelles, sans moyens de transport et quasiment dépourvues d'animaux d'élevage. Ce contexte a conduit l'APDRA à mettre au point un type de pisciculture extensive libérant les paysans de l'inextricable contrainte de l'approvisionnement en intrants. Dans des environnements périurbains disposant d'une meilleure offre de transport, ce type de pisciculture peut s'adapter pour valoriser les sous-produits d'élevage (cochon, poulet) ou industriels (drèche, sons).

La mise en place d'une pisciculture paysanne, même lorsqu'elle est extensive, s'est révélée un bon outil d'intensification, de diversification et de mise en valeur des bas-fonds. Elle augmente le rendement des cultures intégrées à l'aménagement comme la riziculture et/ou le maraîchage.

Gestion participative, responsabilisante et collective de l'innovation piscicole

Pour l'APDRA, les pisciculteurs sont les véritables acteurs de leur développement. C'est pourquoi l'agriculteur est au centre de sa réflexion et de son action, et les orientations techniques en découlent : par exemple, le processus de formation s'adapte à l'évolution de ses projets et de son activité. Disposant de toutes les informations concernant son site, chaque candidat pisciculteur est libre de réaliser le projet qui correspond le mieux à ses ambitions, à sa disponibilité en travail et aux moyens financiers qu'il souhaite y consacrer. Il reste d'autant plus libre au sein du groupe local de pisciculteurs - constitué par sa famille et ses pairs pisciculteurs du voisinage - que chacun a été en capacité de discuter des tenants et des aboutissants de chaque projet et de chaque option proposés lors de l'intervention. Ce sont ces groupes d'innovateurs ou de candidats à l'innovation piscicole qui sont les véritables maîtres d'œuvre du développement de la pisciculture. La dynamique engendrée réduit les coûts d'investissement de chaque pisciculteur (facilitation des gros travaux, échange de poissons, achat de matériel en groupe, etc.) et, surtout, elle facilite la reconnaissance locale de la pisciculture, elle permet une autonomie et une professionnalisation plus rapide sur la zone.

Valorisation des savoir-faire et mise en place de compétences techniques et organisationnelles

L'APDRA met en œuvre des actions de formation et de transfert de compétences tant au niveau technique qu'au niveau organisationnel. Le pisciculteur et sa famille acquièrent la maîtrise technique de leur site, de la gestion de la production et de son entretien. De nombreux groupes suscitent un état d'esprit permettant une production de poissons pérenne, reposant notamment sur une production autonome des alevins. Au-delà, nombre de ces groupes ont

montré qu'ils étaient tout à fait en capacité d'organiser de nouvelles installations d'étangs.

Appropriation du projet de pisciculture par la prise en charge de l'investissement en travail et capital

L'APDRA accompagne le bénéficiaire par du conseil et de la formation continue. En contrepartie, le candidat prend en charge intégralement l'investissement en travail et capital. La réussite du projet piscicole est fondée sur l'appropriation des aménagements et des techniques piscicoles par les producteurs. Ainsi, le projet rejette toute forme de don financier qui peut déresponsabiliser le bénéficiaire en lui faisant croire que le don est plus important que la maîtrise technique. Les subventions ou les crédits généralement non remboursés s'accompagnent de plus de nombreux effets pervers dont l'augmentation du coût de la construction des étangs et la mise à l'écart des producteurs du contrôle des moyens requis. En plus, ils sont souvent convoités par des catégories extra-agricoles qui ne s'intéressent qu'à l'aide financière et non à la pisciculture.

La durée de vie d'un aménagement piscicole est supérieure à trente ans - elle est même bien plus longue lorsque l'investissement est bien pensé mais les ouvrages nécessitent alors parfois de gros entretiens. La production est effective dès la première année et s'améliore fortement les années suivantes. Cela permet un retour sur investissement assez rapide, contrairement à d'autres cultures telles que les plantations, qui nécessitent elles aussi un gros apport initial en capital et en travail mais n'entrent en production qu'après plusieurs années.

Emergence de réseaux de producteurs et d'organisations professionnelles et responsables

L'émergence de réseaux de producteurs fournissant les services nécessaires à la filière piscicole et capables de promouvoir un développement de la pisciculture permet progressivement la professionnalisation de ce secteur.

Appui à des ONG locales en mesure d'être les promoteurs de cette démarche et implication des autorités locales dans le suivi du projet

Les ONG locales sont un relais efficace qui améliore aussi les échanges à l'échelle des pays. Par ailleurs, la promotion de ce type de pisciculture ne s'impose pas a priori pour de nombreuses administrations. Il n'en est pas moins vrai que, de plus en plus, grâce à une implication permanente de techniciens et de cadres des services officiels de la pisciculture, notamment dans les comités de pilotage et dans les dispositifs de suivi-évaluation, la possibilité d'un développement paysan de la pisciculture devient une priorité des schémas directeurs.



Les faits marquants 2012



MARS

TENUE DE L'ATELIER APDRA SUR LES QUESTIONS DE RECHERCHE

L'atelier annuel sur les questions de recherche de l'APDRA a été organisé à Paris. Trois exposés ont été présentés :

- Point d'étape sur les actions de recherche sur la diversité génétique des souches de carpes élevées à Madagascar, par Marc VANDEPUTTE, ingénieur de recherches à l'INRA ;
- Proposition d'une méthode d'analyse sociale du développement de la pisciculture par une relecture anthropologique en Guinée Forestière, Eva HEIDOVA représentée par Olivier MIKOLASEK, chercheur au CIRAD ;
- Stratégie d'investissement des candidats pisciculteurs et analyse rétrospective de ses enjeux au Libéria, par Anne-Charlotte COUTHERUT, étudiante à l'ISTOM.

MAI

DÉMARRAGE DU PROJET EN GUINÉE

Le Projet de Développement de la Rizipisciculture en Guinée Forestière (PDRPGF) vise à diversifier les activités agricoles auprès de 1200 foyers pour améliorer leurs revenus monétaires et à accroître durablement l'offre locale en poisson et en riz.

AOÛT

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE L'APDRA

Les Universités d'Été se sont déroulées du 20 au 26 août chez Olivier MIKOLASEK, au Vigan, dans les Cévennes. Véritable espace de rencontres et d'échanges entre salariés, adhérents, sympathisants et partenaires, ce moment a permis de faire le point sur l'ensemble des projets et des orientations stratégiques de l'APDRA avec pour objectif central de faire progresser la réflexion quant au développement de la pisciculture en Afrique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Depuis cette année, l'Assemblée Générale de l'association est organisée durant les Universités d'Été pour profiter de la présence de nombreux membres. Le Président a présenté le rapport moral et le rapport financier 2011 de l'association, qui ont été approuvés à l'unanimité.

SEPTEMBRE

MISSION D'ÉVALUATION DE LA DYNAMIQUE PISCICOLE EN CÔTE D'IVOIRE

L'APDRA a mené une mission d'évaluation de la dynamique actuelle de développement de la pisciculture dans les anciennes zones d'intervention de l'APDRA, dans la Région Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire. Cette mission a marqué le démarrage du projet « Renforcement des capacités des organisations de pisciculteurs dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire » (PRCPCI).



OCTOBRE

PARTICIPATION AU 2ÈME SOMMET DES RÉGIONS DU MONDE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Invité par la Région Basse-Normandie, l'APDRA, représentée par Sylvain HALFTERMEYER, a participé à la table ronde « Risques naturels : Initiatives des Régions » lors du 2ème Sommet des Régions du Monde pour la Sécurité Alimentaire organisé à Medellin (Colombie) les 22 et 23 octobre.

JUILLET - NOVEMBRE

EVALUATION FINALE DU PROJET AU BÉNIN

Jérôme CHAMOIN, expert en suivi et évaluation de projets piscicoles, a mené l'évaluation finale du Projet de Développement de la Pisciculture Artisanale au Bénin (PDPA).

DÉCEMBRE

SIGNATURE DE LA CONVENTION UNION EUROPÉENNE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PISCICOLE MADAGASCAR CÔTE EST (PPMCE)

Le projet PPMCE vise à permettre à plus de 40 familles de diversifier leurs systèmes de production par la mise en œuvre d'une pisciculture durable.



12 organisations professionnelles

L'APDRA appuie 12 organisations professionnelles de pisciculteurs dans le cadre de la mise en œuvre des projets.

10 PROGRAMMES

10 programmes de développement dans 7 pays d'Afrique : Bénin, Cameroun, Guinée, Libéria, Madagascar, Côte d'Ivoire et République Démocratique du Congo, ainsi qu'une intervention en Corée du Nord.

8 000 bénéficiaires

Les équipes de l'APDRA accompagnent plus de 1 300 pisciculteurs et rizipisciculteurs quotidiennement, soit près de 8 000 bénéficiaires directs parmi les populations africaines vulnérables.

80 partenaires

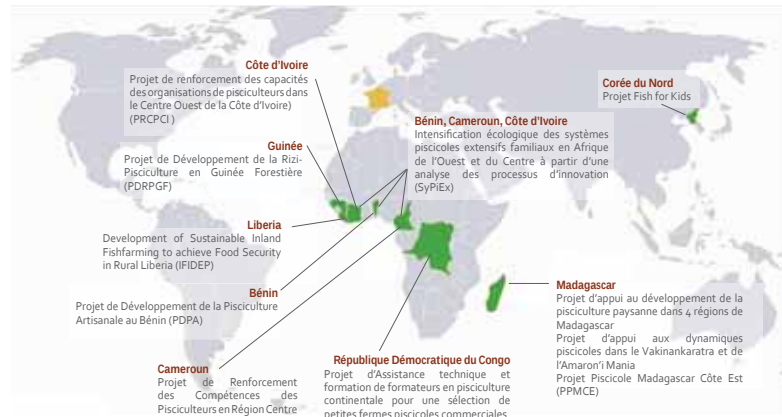
Plus de 80 partenaires techniques, institutionnels et financiers sont mobilisés pour la conduite des projets, au Sud et au Nord.

1 400 000 euros

Un budget de 1 391 440 euros dont 83 % sont directement affectés aux projets.

98 PROFESSIONNELS

L'APDRA mobilise une équipe de 98 professionnels en France (4% de l'effectif total) et à l'étranger (96 % de l'effectif total). Plus de 30 animateurs conseillers piscicoles et techniciens piscicoles issus de 10 ONG nationales et de l'APDRA à Madagascar sont formés à l'accompagnement des groupes de pisciculteurs.





GUINÉE FORESTIÈRE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIZI-PISCICULTURE EN GUINÉE FORESTIÈRE (PDR-PGF)

Durée

5 ans 2012-2017

Zone d'intervention

Préfectures de N'Zérékoré, Yomou, Lola, Macenta, et Guékédou en Guinée Forestière

Bailleurs

Agence Française de Développement (AFD), France Volontaires Maître d'Ouvrage Direction Nationale de la Pisciculture

Partenaires opérationnels

France Volontaires, Association des Animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF), Institut National pour l'appui au Développement Rural (INADER), Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF), Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée (CNOPG), Observatoire National de la République de Guinée (ONRG), Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG), Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB)

Bénéficiaires attendus

1200 pisciculteurs

Contexte

Les résultats remarquables obtenus lors de l'intervention de l'APDRA dans le cadre du Projet Piscicole de Guinée Forestière (PPGF), financé par l'AFD et mis en œuvre par l'APDRA et l'AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès) de 1999 à 2008, ont instauré un climat de coopération particulièrement propice entre l'APDRA et l'Etat guinéen. A la fin du projet, 350 pisciculteurs mettaient en valeur 70 ha d'étangs pisci-rizicoles au sein de 33 groupes locaux structurés en une organisation paysanne dynamique.

Le Projet de Développement de la Rizipisciculture en Guinée Forestière (PDRPGF) est une prolongation de l'intervention du PPGF. Il vise à accompagner 1 200 pisciculteurs dans 95 villages/zones et atteindre, après cinq ans de mise en œuvre, une surface en eau exploitée d'environ 300 ha, permettant une production annuelle de 300 tonnes de poissons et de 900 tonnes de riz. Ce projet a aussi pour mission de renforcer la Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF) afin qu'elle puisse jouer un rôle plus grand à l'avenir dans le développement de l'activité.

Au début de l'année 2012, la Direction Nationale de la Pisciculture (DNP) a été créée en Guinée, témoignage de la reconnaissance de l'enjeu du développement de ce secteur pour la sécurité alimentaire. La DNP a délégué la maîtrise d'œuvre du PDRPGF à l'APDRA pour l'appui au développement de l'activité piscicole dans les zones rurales de Guinée Forestière.

Actions mises en œuvre

Comme le PPGF, le PDRPGF consiste en l'accompagnement de pisciculteurs dans la mise en œuvre de leur projet piscicole de manière individuelle mais aussi collective, en appuyant les dynamiques émergentes qui favorisent la pratique et le développement de l'activité.

L'APDRA a souhaité aller plus loin dans la diffusion d'un modèle de pisciculture paysanne qui a été largement éprouvé et plébiscité en Guinée Forestière, notamment en élargissant le champ géographique de l'intervention à des zones aux contextes un peu différents et en soutenant la dynamique professionnelle dans l'objectif qu'elle puisse, à terme, prendre en charge le développement de sa propre filière et assurer la maîtrise d'ouvrage du projet.

L'ensemble des activités prévues par le projet est réparti au sein de cinq volets :

- Un volet Appui aux groupements de base et à leur organisation professionnelle ;
- Un volet Animation ;
- Un volet Appui institutionnel à la Maîtrise d'Ouvrage ;
- Un volet Suivi-Evaluation ;
- Et un volet Recherche-Développement.

L'objectif de l'année 2012 était d'installer l'équipe, de connaître les partenaires et leurs points de vue sur la pisciculture et de s'imprégner du nouveau contexte piscicole. Ainsi les activités ont été principalement axées sur les volets « Animation » et « Appui aux groupements de base et à leur organisation professionnelle ». Le PDRPGF a commencé l'action, en partenariat avec l'AAPRGF, par la réalisation d'un état des lieux de la dynamique piscicole depuis la fin du PPGF.

Les premiers mois de mise en œuvre du PDRPGF ont aussi permis à l'équipe de coordination de dresser un premier bilan de la structuration de la profession piscicole en Guinée Forestière. Il est apparu essentiel de comprendre les forces et faiblesses de chaque mécanisme présent dans et entre chaque structure de la Fédération (communication, services matériels,

immatériels, reconnaissance, etc...) afin de pouvoir la conseiller et l'appuyer dans son organisation interne.

Résultats atteints

L'état des lieux de la dynamique piscicole, qui a été réalisé de juillet à septembre 2012, a permis d'enquêter 67 villages dans sept préfectures de la région (N'Zérékoré, Lola, Macenta, Guékédou, Yomou, Beyla, Kissidougou), ce qui représente 80% des villages piscicoles et 90% des pisciculteurs de la région. En tout, ce sont 643 étangs barrage qui ont été recensés, soit 300 étangs construits après la fin du PPGF. C'est dans la préfecture de N'Zérékoré, première zone d'intervention du PPGF, que sont installés près de la moitié des pisciculteurs. Ils constituent le noyau historique des pisci-riziculteurs de



Guinée Forestière. Une classification a permis de distinguer 14 villages expérimentés et 43 villages installés, soit un total de 57 villages de pisciculteurs. 192 villages souhaitant bénéficier d'un appui du PDRPGF ont aussi été recensés.

La stratégie adoptée pour la deuxième moitié de l'année a consisté à appuyer, grâce à un animateur senior, quelques villages expérimentés proches de villages installés ou demandeurs, afin qu'ils deviennent des pôles de développement de l'activité piscicole. Leur sélection s'est faite selon les contextes agro-climatiques influençant le développement de la pisciculture et, aussi, en fonction du contexte socio-culturel et du degré d'organisation du groupement.

En novembre, neuf Animateurs Conseillers Piscicoles (ACP) ont aussi démarré leur formation continue au sein du projet. Ils ont été accompagnés sur le terrain par les cadres

expérimentés de l'AAPRGF et l'INADER et par les cellules « Animation » et « Appui aux groupements de base et à leur organisation professionnelle ». Début 2013, ils appuieront 36 zones identifiées et validées par une commission d'acteurs de la pisciculture en Guinée Forestière (Etat, Profession, projets).

Parallèlement, un état des lieux de l'organisation de la profession a été conduit par la cellule « Appui aux groupements de base et à leur organisation professionnelle ». Le fonctionnement des groupements de pisciculteurs montre une grande variabilité. Certains sont quasiment dissouts alors que d'autres fournissent suffisamment de services pour que la cohésion se maintienne. Dans la plupart des cas, les membres continuent de se réunir pour des échanges techniques ou de travail. En revanche, les systèmes de cotisation mis en place pour l'entretien ou le

remplacement du matériel commun ont souvent été abandonnés et très peu de groupements paient leur cotisation à l'union faitière dont ils dépendent, le rôle de cette dernière n'étant pas compris à cette échelle.

Perspectives

La motivation des pisciculteurs déjà installés et des candidats à la pisciculture, ainsi que la réactivité de la FPRGF, ont permis de réaliser un certain nombre d'activités indispensables au bon démarrage de l'intervention.

Ainsi, le contact avec l'ensemble des pisciculteurs et leurs organisations professionnelles a pu être recréé, l'équipe technique et les ACP, portés par les structures locales que sont l'INADER et l'AAPRGF, sont en place, et les deux derniers volets du projet, volets Recherche et Suivi-Evaluation, sont prêts à être mis en œuvre.

L'année 2013 aura également pour enjeu l'instruction d'une demande pour un financement supplémentaire dans le cadre du PARSANG (Programme d'Appui au Renforcement de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition en Guinée de l'Union Européenne). Celui-ci permettra d'augmenter le dispositif sur les zones actuelles, de renforcer les appuis à la FPRGF et à la DNP, et d'étendre la zone d'intervention à de nouveaux contextes.

*D'ici 2017 : 1 200 pisciculteurs,
300 hectares d'étangs aménagés,
300 tonnes de poissons et 900
tonnes de riz produites par an*





LIBERIA

DEVELOPMENT OF SUSTAINABLE INLAND FISHFARMING TO ACHIEVE FOOD SECURITY IN RURAL LIBERIA (IFIDEP)

Durée

4 ans 2010-2013

Zone d'intervention

Comtés de Bong, Nimba, Lofa et Grand Gedeh

Bailleurs Union Européenne (UE), Fondation ProVictimis

Partenaires opérationnels France Volontaires, La

Guilde Européenne du Raid, Catalyst Liberia Inc.

Bénéficiaires attendus

135 pisciculteurs et leurs familles

rurale se ré-installe après les déplacements provoqués par la guerre. Les agriculteurs tentent de diversifier leurs activités mais peinent à dégager une rémunération de leur travail satisfaisante. Les rendements du riz, très faibles, affichent une moyenne de 400kg/ha. La présence d'un marché local, les conditions agro-écologiques favorables et cette demande de diversification des paysans sont valorisées par l'APDRA depuis 2010, avec la mise en œuvre d'un projet d'appui aux paysans désireux de développer l'activité piscicole.

Actions mises en œuvre

La zone d'intervention étant géographiquement proche des régions historiques d'intervention de l'APDRA et présentant des conditions agro-écologiques similaires, la méthodologie adoptée par le projet consiste, d'une part, à adapter les succès techniques éprouvés par les pisciculteurs guinéens et ivoiriens installés par l'APDRA et, d'autre part, à organiser des échanges et transferts de compétences par une coopération multi-acteurs : pisciculteurs, professionnels de la sous-région expérimentés, scientifiques.

Après un remarquable rythme d'installation de pisciculteurs en 2010, qui s'est poursuivi en 2011 pour atteindre 86 candidats pisciculteurs et 62 pisciculteurs en cours d'installation, l'équipe projet a souhaité recentrer son appui à cette dynamique de pisciculteurs en consolidant leur projet piscicole, afin de poser le socle d'un développement plus large. C'est donc en termes de techniques d'aménagement et de gestion du poisson qu'a été approfondi le travail du projet. Un accent particulier a été donné à la qualité des constructions engagées et, notamment,

des systèmes de trop pleins. La maîtrise de la reproduction des espèces utilisées dans la polyculture (tilapia, hétérotis et hémichromis), comme base de la gestion du poisson, a été au cœur des transferts de compétences. Ces savoir-faire, une fois acquis, se diffusent et se maintiennent au sein des groupes de pisciculteurs.

Afin d'améliorer la rentabilité des systèmes mis en place par les pisciculteurs, le projet a aussi recherché les conditions d'une augmentation des rendements de poissons et de riz, adaptées aux exploitations des bénéficiaires. Des expérimentations ont été menées dans la station expérimentale de Klay sur la production de fingerlings, la fertilisation (minérale et organique) et la productivité de différentes variétés de riz en fonction de la profondeur d'eau.

Enfin, le projet a continué à travailler activement avec les femmes de pisciculteurs afin d'améliorer leur insertion dans l'activité.

Résultats atteints

Au cours de cette troisième année d'intervention, le nombre de bénéficiaires du projet n'a pas significativement évolué puisqu'il s'est agi de consolider la dynamique naissante. Le projet a travaillé avec les mêmes 24 groupes qu'en 2011 et, fin 2012, ceux-ci comptaient 135 pisciculteurs dont 68 en production. Plus de 15 ha sont en eau dont 3,2 ha réservés à la reproduction des tilapias. Ces installations d'étangs piscicoles ont doublé la surface d'étangs piscicoles du Libéria par rapport à 2007 (source : FAO).

Contexte

Le Libéria a vécu quatorze années de guerre civile jusqu'à la signature d'un accord de paix en 2003. Le pays et son économie en sortent profondément et durablement marqués. Si quelques cultures de rente comme l'hévéa se sont relativement bien développées depuis, les cultures vivrières restent encore insuffisantes et près de 50% du riz consommé, à la base de l'alimentation, est importé. Le poisson couvre 65% des apports en protéine animale et est le premier poste de dépenses alimentaires dans les zones rurales. Issu principalement de la pêche maritime, il est transformé - sous forme congelée ou séchée - pour son transport, lorsqu'il est consommé en zone rurale. La pisciculture reste trop peu développée, malgré un fort potentiel en bas-fonds aménageables dont seulement 4% des 600 000 ha sont valorisés (Ministry of Agriculture, 2010).

Dans les comtés du Nord du pays, la population



L'engouement pour l'activité reste fort puisque, en plus des 135 pisciculteurs suivis et malgré la fin des activités de sensibilisation, 57 personnes étaient candidates à l'appui de l'APDRA pour la réalisation de leur projet piscicole à la fin de l'année 2012.

La production de poisson a été multipliée par 2,5 depuis fin 2011 mais la marge de progression reste très importante puisque la gestion des espèces de poisson et leur intégration dans la polyculture sont encore en cours de maîtrise pour la plupart des pisciculteurs.

La culture du riz dans les étangs s'est généralisée puisque presque 90% des surfaces en eau sont repiquées en riz. 18 tonnes de riz ont été produites pour un rendement moyen de 1,35 t/ha, ce qui représente plus de 3 fois la moyenne nationale, avec un temps de travail réduit (particulièrement au niveau du labour, qui n'est plus nécessaire, et du désherbage).

Perspectives

L'APDRA et Catalyst ont obtenu un avenant d'une durée d'un an. Cette année supplémentaire va permettre au projet de poursuivre son appui aux groupes de pisciculteurs tant dans leur gestion du poisson qu'au niveau des autres compétences et savoir-faire techniques, des services qu'ils rendent à leurs membres et de leur structuration à plus grande échelle.

Monsieur James Goketeh fait de la pisciculture depuis 2011. Il a déjà gagné plus de 350 \$ grâce à la vente de sa production de poisson. Il a également récolté quatre fois du riz et n'achète plus de céréales pour sa famille durant la période de soudure.

135 pisciculteurs appuyés

15 hectares d'étangs en eau

Un rendement moyen en riz de 1,35

tonnes par hectare et par an



BENIN

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE ARTISANALE AU BÉNIN (PDPA)

Durée

5 ans 2008-2013

Zones d'intervention

Région du fleuve

Couffo, communes

d'Agbangnizoun et

Zogbodomey

Baillieur

Agence Française de

Développement (AFD)

Maître d'œuvre

ONG ANDIA

Partenaires

opérationnels

Centres Communaux pour

la Promotion Agricole

(CeCPA) d'Agbangnizoun

et Zogbodomey, Direction

des Pêches du Ministère

de l'Agriculture et de

l'Elevage et de la Pêche

(MAEP)

Bénéficiaires attendus

50 pisciculteurs et leurs

familles

Contexte

Au Bénin, comme dans de nombreux pays côtiers ouest africains, le poisson constitue la première source de protéines animales. La pêche et l'aquaculture ne parvenant pas à couvrir les besoins grandissants à l'échelle nationale, le marché béninois est inondé d'importations de poissons congelés. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) béninois, entendant inverser cette tendance, a promu son Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA). Axée sur le développement de 11 filières agricoles prioritaires, dont la filière poissons/crevettes, cette stratégie a pour objectifs prioritaires de couvrir les besoins alimentaires et nutritionnels de la population, et d'améliorer la productivité du secteur.

Le Projet de Développement de la Pisciculture Artisanale (PDPA) s'inscrit donc dans cette politique nationale et s'insère également dans la stratégie de la coopération française pour le développement agricole de la République du Bénin ainsi que dans les plans de développement communaux d'Agbangnizoun et Zogbodomey. Le projet, mis en œuvre par l'ONG béninoise ANDIA avec l'appui technique de l'APDRA, a ainsi pour principal objectif de promouvoir le développement d'une pisciculture paysanne dans la vallée du fleuve Couffo. Il vise l'installation et la formation technique d'une cinquantaine de pisciculteurs, l'appui à 5 Organisations de Producteurs Piscicoles et le transfert des compétences nécessaires à la conception et la gestion de projets piscicoles à l'ONG ANDIA. Ainsi, le PDPA initie, depuis 2008, le développement d'une pisciculture extensive et durable répondant aux

réalités socioéconomiques des exploitations paysannes.

Le projet, initialement prévu jusqu'en juin 2012, a fait l'objet d'une première prolongation de ses activités jusqu'en décembre 2012. A la fin de cette année, une seconde prolongation d'un an a été demandée et accordée par le bailleur de fond.

Actions mises en œuvre

Les actions de l'équipe projet en 2012 ont été axées sur le renforcement des compétences techniques et organisationnelles des groupes.

Les disponibilités en bas-fonds aménageables étant restreintes, l'installation de nouveaux candidats à la pisciculture a été limitée et s'est principalement orientée vers la création d'étangs en dérivation. En plus des suivis de construction et de mise en œuvre des cycles d'élevage, l'initiation à la fertilisation des étangs de service s'est poursuivie, de même que les formations à l'utilisation des lunettes topographiques et au transport de poissons. Des visites d'échanges entre pisciculteurs ont par ailleurs été réalisées, abordant des thématiques techniques diverses. Ces rencontres ont aussi été l'occasion de partager les expériences sur le fonctionnement des groupes et la reconnaissance par les autorités locales.

D'autres rencontres entre groupes ont été organisées en vue de la structuration des pisciculteurs en Organisations de Producteurs Piscicoles (OPP) à l'échelle des arrondissements. Les démarches de création et d'enregistrement de ces structures ont été réalisées avec l'appui du projet et du technicien en charge du conseil aux organisations de producteurs au niveau des communes. Afin de rendre ces futures OPP opérationnelles, une formation à la vie associative et à la gestion a aussi été organisée, avec l'intervention d'un prestataire extérieur.

Enfin, dans la perspective d'une extension éventuelle du PDPA, de nouvelles régions

pouvant présenter de plus fortes potentialités piscicoles ont été prospectées.

Résultats atteints

L'année 2012 a permis aux 57 pisciculteurs bénéficiaires du PDPA d'évoluer par rapport à l'acquisition des compétences techniques et l'organisation de la profession.

Le projet intervient au niveau de 46 sites dont 19 sont déjà en exploitation, les 27 autres étant encore en installation. Parmi les sites en production, 17 disposent d'étangs de service et

sont autonomes pour la production d'alevins. La production totale s'est vue nettement améliorée avec 875 kg de poissons récoltés en 2012 contre 300 en 2011. Ceci rend compte des bons rendements obtenus (800 kg/ha/an) et des surfaces en eau qui ont été multipliées par trois. Un certain nombre de pisciculteurs a déjà réalisé plusieurs cycles de production et leur niveau d'expérience se traduit par une meilleure gestion de l'élevage, permettant de réaliser 2 cycles de production par an.

Ces résultats sont appréciables au regard des difficultés dans lesquelles ils ont été acquis puisque les localités d'intervention se situent dans une zone de savane où la maîtrise de l'eau

est assez délicate. Les pisciculteurs se félicitent des revenus supplémentaires qu'ils dégagent de l'activité.

La structuration de la filière piscicole a fait un grand pas cette année avec la création de 4 OPP : deux pour la commune d'Agbangnizoun et deux pour celle de Zogbodomey. L'une d'entre elles a déjà été officiellement enregistrée et les trois autres ont finalisé leurs dossiers administratifs.

Enfin, les prospections en dehors de la zone d'intervention ont touché cinq communes des départements du Zou et des Collines. Elles ont permis d'identifier de nouvelles zones où la pisciculture peut être développée à grande échelle, à condition d'adapter les aménagements aux spécificités des sites (variabilité du régime hydrique ou très faible dénivelé).

Perspectives

La dernière phase de prolongation du PDPA vise à augmenter durablement et de manière autonome la production piscicole dans les zones d'intervention du projet.

Les activités à mener seront organisées autour de trois axes principaux : (i) appuyer l'amélioration de la productivité des sites piscicoles, qui pourraient constituer la principale source de revenus dans certaines exploitations ; (ii) renforcer les compétences des groupes piscicoles, pour améliorer la conduite des cycles de production et assurer efficacement un transfert de connaissances aux nouveaux pisciculteurs qu'ils intègrent ; et (iii) appuyer le fonctionnement des OPP naissantes, pour une meilleure prise en charge de l'activité piscicole localement.

57 pisciculteurs appuyés
33 hectares d'étangs en eau
Un rendement moyen en poisson de
800 kg par hectare et par an





CAMEROUN

PROJET DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES PISCICULTEURS EN RÉGION CENTRE AU CAMEROUN (PRCP)

Durée

12 mois 2012-2013

Zone d'intervention

Région Centre

Financements

Conseil Régional de Lorraine, Conseil Général de l'Essonne, Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, association Assajuco

Partenaire

ONG Service d'Etudes et d'Appui aux Populations à la Base (SEAPB)

Bénéficiaires attendus

140 pisciculteurs

s'inscrit dans la continuité du Projet Pisciculture Villageoise rentable dans les régions Centre et Ouest du Cameroun (PVCOC) et du Projet de Structuration d'un Réseau Pérenne de Pisciculteurs dans les Régions Centre et Ouest du Cameroun (PSRPP) mis en œuvre par l'APDRA et ses deux partenaires nationaux, le Service d'Etudes et d'Appui aux Populations à la Base (SEAPB) dans la région Centre et le Centre d'Information, de Formation et de Recherche pour le Développement au Cameroun (CIFORD) dans la région Ouest.

Ces projets ont permis l'installation et la formation-accompagnement de plus de 150 producteurs qui aujourd'hui produisent déjà du poisson. La mise en place de ce nouveau projet vient renforcer les acquis en visant une plus grande maîtrise des techniques d'aménagement et des techniques piscicoles par les producteurs afin d'augmenter les productions annuelles de poissons. En effet, les pisciculteurs sont déjà en capacité de produire du poisson mais de façon très inégale. Le projet s'attache donc à permettre aux pisciculteurs d'optimiser leurs étangs en améliorant les cycles de production et leur capacité à produire leurs propres alevins.

Activités mises en œuvre

Le PRCP, d'une envergure plus modeste que les précédentes actions de l'APDRA au Cameroun, a été adapté aux ressources disponibles. Une situation de référence de l'état de la pisciculture dans les 12 zones d'intervention de la région Centre a été établie afin de prioriser les actions et d'organiser le travail des deux animateurs du projet.

Le projet assure un appui auprès des

pisciculteurs, de façon à stimuler ceux qui sont toujours en installation et à assurer la bonne conduite des cycles d'élevages, associés ou non à des cultures de riz. De nouveaux candidats ont aussi été intégrés et viennent renforcer la dynamique de développement de la filière. Même si ce processus d'installation souffre d'une certaine lenteur, il n'en reste pas moins durable et de qualité. Une fois les travaux achevés, les techniques de production sont rapidement maîtrisées.

La culture de riz en association à la pisciculture crée un fort engouement et a abouti à des récoltes intéressantes. Il reste néanmoins des solutions à apporter pour limiter la prédation par les oiseaux.

Par ailleurs, tous les groupes de pisciculteurs ont été structurés en Groupe d'Intérêt Commun (GIC) dans le cadre du PSRPP mais la situation et la dynamique des groupes diffèrent fortement selon les zones. Des animations ont donc été menées afin de renforcer ces réseaux de producteurs, notamment à travers des voyages d'échanges entre différents GIC.

Résultats atteints

Sur l'ensemble des zones, on observe un accroissement important de la surface d'étangs en production (29%) lié à la poursuite des travaux d'aménagement et à l'augmentation du nombre de pisciculteurs en production. Le nombre de pisciculteurs bénéficiant d'un appui de l'APDRA est passé de 99 à 111, soit 12 personnes de plus, avec au total 19% de femmes. La surface moyenne de la cinquantaine d'étangs en production est de 1 751 m². Elle sera deux fois supérieure, 3 486 m², lorsque l'ensemble des 100 étangs en cours d'aménagement sera achevé.

Les rendements obtenus sont très satisfaisants, à la fois au niveau de la production d'alevins et de la croissance de la production piscicole. Les revenus des paysans sont améliorés par l'activité piscicole et certains réinvestissent déjà dans de nouveaux étangs.

Sur les 59 pisciculteurs en production, les données de pêches collectées mettent en évidence un rendement moyen de 960 kg/ha/an avec des durées d'élevage pour la plupart de 12 à 18 mois. L'objectif de conduire des cycles de 6 mois est atteint par certains pisciculteurs.

L'équipe technique étant réduite, tous les résultats de production n'ont pas pu être

Contexte

Au Cameroun, le poisson représente la première protéine animale consommée. C'est aussi la moins chère. Dans les campagnes, la place du poisson dans les achats quotidiens des ménages témoigne d'un marché important de proximité. Le poisson de mer sous forme congelée constitue 95 % des apports mais le poisson de pisciculture produit localement est très apprécié du fait de sa bonne qualité et de son prix abordable. La consommation annuelle par habitant dans ces zones rurales est plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale établie par la FAO (30 kg / pers / an contre 15 kg / pers / an). Dans ce contexte, le développement de la pisciculture paysanne représente un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté.

Le Projet de Renforcement des Compétences des Pisciculteurs de la Région Centre (PRCP)



collectés pour cette fin d'année 2012, d'autant qu'un certain nombre d'étangs n'ont pas encore été vidangés. Une fois les travaux d'aménagement achevés, la production totale devrait atteindre les 35 tonnes annuelles pour les 12 zones d'intervention. Les animations menées auprès des GIC ont aussi permis de renforcer les réseaux de pisciculteurs qui sont aujourd'hui à même de solliciter les pouvoirs publics pour défendre leurs intérêts.

Perspectives

Le projet PRCP permet d'assurer une continuité avec les actions précédemment engagées dans la région Centre du Cameroun.

Un nouveau Projet de Développement de la Pisciculture dans les Régions Centre et Est, d'une durée de 36 mois et dont le lancement est prévu en 2013, permettra d'affiner certaines connaissances et de renforcer l'autonomie des pisciculteurs. Il s'attachera aussi à renforcer la structuration de la filière en favorisant encore

plus les échanges entre pisciculteurs.

Le choix d'étendre l'intervention à la Région Est est justifié par un fort dynamisme des populations autour des activités piscicoles que traduit une importante demande en appui technique.

Ce projet verra la construction d'un nouveau partenariat avec l'association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA).

111 pisciculteurs appuyés

10,2 hectares d'étangs en eau

Un rendement moyen en poisson de

960 kg par hectare et par an



RÉPUBLIQUE DU CONGO

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION DE FORMATEURS EN PISCICULTURE CONTINENTALE POUR UNE SÉLECTION DE PETITES FERMES PISCICOLES COMMERCIALES

En juin 2010, le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE) a confié à l'APDRA la mise en œuvre du programme d'appui à des clusters de pisciculteurs en République du Congo (3 régions : Dolisie, Pointe-Noire et Brazzaville) et en République Démocratique du Congo (1 région : Kinshasa) : « Assistance technique et formation des formateurs en pisciculture continentale pour une sélection de fermes piscicoles commerciales en République Démocratique du Congo et en République du Congo ». En 2012, le CDE a sollicité à nouveau l'APDRA pour prolonger l'appui auprès des pisciculteurs de Kinshasa.

Durée

Juin-Septembre 2012

Zone d'intervention

Zones urbaines et péri-urbaines de Kinshasa en République Démocratique du Congo

Baïlleur

Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE)

Partenaire opérationnel

Groupe Agro-Piscicole de Kinshasa (GAPK)

Bénéficiaires attendus

10 fermes piscicoles

Contexte

Dans le cadre de la lutte contre la malnutrition et la pauvreté, le gouvernement congolais et ses partenaires voient dans le développement de la pisciculture, un moyen de fournir des protéines de qualité et d'augmenter et diversifier le revenu des entrepreneurs désireux de s'investir dans leur élevage piscicole.

A Kinshasa, le contexte économique est favorable à une pisciculture semi-intensive via l'utilisation de sous-produits de l'élevage et/ou de l'industrie alimentaire. En outre, le poisson de pisciculture s'écoule facilement sur les marchés.

Dans ce cadre, le Projet d'Assistance technique et formation de formateurs en pisciculture continentale pour une sélection de petites fermes piscicoles commerciales a été mis en œuvre par deux formateurs piscicoles et un coordinateur, accompagnés par un assistant technique ivoirien de l'APDRA, chargé de superviser les activités et les formations du projet. La plupart des fermes bénéficiaires sont partie intégrante d'exploitations agricoles plus grandes et produisent déjà du poisson, généralement du tilapia et, moins systématiquement, du clarias.

Activités menées et résultats atteints

Une enquête auprès de 25 pisciculteurs a été menée et a permis de dresser un état des lieux des piscicultures au démarrage de la prolongation. Ces enquêtes ont mis en exergue la situation de ces micro-entreprises piscicoles :

- Près de 40 % des étangs signalés sont abandonnés ou en état de réhabilitation et/ou d'aménagement ;

- L'étang en dérivation est l'aménagement qui prédomine, les étangs barrage sont très peu présents (21 sur 221) ;
- La technique de sexage manuel des tilapias - afin de ne conserver que les mâles qui ont un meilleur potentiel de croissance - n'est pratiquée que par un quart des pisciculteurs enquêtés ;
- Seuls 20% des pisciculteurs utilisent des prédateurs en association avec le tilapia alors que le sexage manuel de ce dernier présente un taux d'erreur compris entre 10 et 20 %, ce qui induit des reproductions incontrôlées et donc des alevins en surnombre qu'il est nécessaire d'éliminer ;
- Seulement la moitié des pisciculteurs pratiquent la polyculture et valorisent donc mieux la productivité naturelle de l'étang ;
- La majorité des piscicultures ne disposent pas de matériel (filets, par exemple).

L'équipe projet a fourni un appui auprès de 18 fermes. Des formations sur l'alevinage et le grossissement du tilapia ont été dispensées. Elles visaient à mieux maîtriser l'identification de *Oreochromis niloticus*, à pratiquer le sexage des tilapias, à comprendre l'intérêt de l'intégration de *Hemichromis fasciatus* comme prédateur, à calculer des densités de poissons en grossissement adaptées à la capacité de mobilisation des intrants, etc...

L'encadrement technique des fermes s'est

aussi matérialisé par le suivi de cycles, l'appui à la préparation et la réalisation de vidanges et des formations à l'analyse de la rentabilité des systèmes.

Perspectives

La pisciculture en République Démocratique du Congo dispose d'un potentiel de développement énorme dans différentes régions et représente un enjeu important pour les agriculteurs et entrepreneurs qui souhaitent diversifier et augmenter leurs revenus.

Cette courte prolongation de la première intervention de l'APDRA a permis de renforcer la formation de certains promoteurs piscicoles mais elle reste insuffisante face aux besoins d'appui des nombreux petits agriculteurs désireux de s'engager dans le développement piscicole.

L'APDRA et ses partenaires souhaitent donc continuer à apporter leur contribution au développement de la pisciculture paysanne en République Démocratique du Congo.

18 entreprises piscicoles à proximité de Kinshasa ont amélioré leur capacité à produire du poisson



MADAGASCAR

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE PAYSANNE DANS 4 RÉGIONS DE MADAGASCAR

Durée

4 ans 2010-2014

Zones d'intervention

Régions du Vakinankaratra, de la Haute Matsiatra, d'Itasy et d'Atsinanana

Bailleurs

Agence Française de Développement (AFD), Région Basse Normandie, Région Aquitaine, Conseil Général de l'Essonne, Fondation Air Liquide, Fondation AnBer, Union Nationale du Café, Fondation Lord Michelham of Hellingly, Seed Foundation, Fondation Lemarchand, INRA

Partenaires

Direction Régionale de la pêche de Miarinarivo, Association des producteurs d'alevins de Miarinarivo (AASPAMI), Centre de Formation Professionnelle « CFP Ilofosana » à Antanetimboahangy, Département Biologie Animale de l'Université

d'Antananarivo, ONG Agrisud International, Direction Régionale de la Pêche d'Antsirabe, Dispositif Centre de Services Agricoles / Fonds Régionaux de Développement Agricole (CSA/FRDA) du Vakinankaratra, CEFFEL, Direction Régionale de la Pêche de Tamatave, ONG CITE, ONG Madagascar Fauna Group (MFG), Centre de Formation des Techniciens Animateurs Ruraux (CEFTAR) / Maisons Familiales Rurales (MFR) de Tamatave et le Pôle agricole de Mangarano

Bénéficiaires attendus
100 pisciculteurs de la Côte Est, 200 producteurs d'alevins et 1500 producteurs de poissons grossis en rizière



Contexte

Dans un pays où plus de 80% des ménages pratiquent l'agriculture, les niveaux de production peinent à assurer l'autosuffisance des populations rurales alors même que l'approvisionnement des centres urbains exerce une pression importante sur les marchés. Le déficit en protéines est la première carence nutritionnelle observée chez les populations rurales défavorisées.

La filière poisson est particulièrement touchée par cette situation. La quasi-totalité de la production issue de la pêche est orientée vers les marchés urbains où s'approvisionnent des populations au pouvoir d'achat plus important. Les enquêtes de consommation menées par l'ADPRA en zone rurale montrent aussi que, en dehors des zones de pêches, la protéine animale est de plus en plus absente des rations alimentaires. Ce constat rejoint celui de la FAO, selon laquelle la consommation de poisson per capita ne cesse de diminuer depuis 20 ans chez les populations rurales défavorisées. La situation devient préoccupante dans les zones les plus enclavées où l'accessibilité du poisson frais est quasi nulle.

La pêche continentale, qui représente encore 90 % de l'offre en poisson d'eau douce, ne paraît plus en capacité de satisfaire la demande. Les risques d'un effondrement des ressources sont grands avec la surexploitation de certaines zones et le développement de pratiques non durables. La hausse du prix du poisson (plus de 40 % en 3 ans), consécutive de la situation de la pêche et du contexte international, révèle l'acuité de la crise à venir. Ce constat, inquiétant sur le plan de la sécurité alimentaire du pays, représente en revanche une opportunité forte pour le développement de l'élevage.

Le présent projet propose de réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition des populations rurales par l'augmentation de la production piscicole dans 4 régions de Madagascar. Les deux systèmes d'élevage piscicole retenus dans cet objectif sont la rizipisciculture (Carpes) dans les rizières des Hauts Plateaux (Région

Itasy, Vakinankaratra et Haute Matsiatra) et la polyculture extensive (Carpes, Tilapias et Hétérotis) en étangs barrage sur la Côte Est (Région Atsinanana).

Activités mises en œuvre

Sur la Côte Est

En 2012, l'équipe a été renforcée et les activités ont été concentrées sur l'installation de piscicultures en étang barrage et la sensibilisation de nouveaux candidats. La pisciculture en étang barrage constitue une réelle innovation à Madagascar et nécessite des compétences spécifiques en aménagement pour garantir la bonne qualité des ouvrages. Aussi, le renforcement des compétences de l'équipe technique dans ce domaine, notamment avec l'arrivée d'un animateur expérimenté Guinéen, était nécessaire pour relever ce défi.

L'adaptation de ce modèle de production en étang barrage tient compte du contexte spécifique de la région d'Atsinanana. Le

dimensionnement des ouvrages évacuateurs de crues des aménagements a été réévalué en raison du risque cyclonique. En l'absence d'un prédateur clairement identifié pour le contrôle de la population de tilapia dans l'étang de grossissement, des essais ont été menés en collaboration avec les pisciculteurs en production ainsi qu'en station. Parmi les espèces testées, le *Paratilapia polleni* (Bleeker, 1868), endémique de Madagascar, est celle sur laquelle repose actuellement le plus d'espoir. Les résultats sont attendus en début d'année 2013.

Les réunions de sensibilisation réalisées ont permis d'étendre la zone d'intervention à 10 fokontany répartis sur 3 communes. Pour appuyer les dynamiques d'installation, quatre visites d'échanges ont été organisées entre différents groupes de pisciculteurs.

Enfin, les pisciculteurs en production ont été accompagnés dans le démarrage de leur activité : première production d'alevins, empoisonnement d'hétérotis, etc...

Sur les Hauts Plateaux

Sur les Hauts-Plateaux, 46 formations ont été dispensées sur 3 thèmes principaux : la sélection des géniteurs, l'alevinage et le grossissement. A la suite de ces formations, de nouveaux paysans ont rejoint les groupes de producteurs et ont fait l'objet d'un suivi particulier de la part du projet, avec une mise à niveau de leurs connaissances. Les formations sur le grossissement de saison ont été menées auprès de 245 bénéficiaires dans les 3 régions. Elles ont été complétées par des séances d'appui-conseil dispensées à 453 exploitations.

Les formations sur la reproduction de la carpe et la mise en place d'écloseries paysannes ont eu lieu durant le dernier trimestre 2012. Au total, 246 écloseries paysannes ont été appuyées.

Dans les 4 régions d'intervention

Les premiers travaux menés par l'ADPRA et l'INRA ont suscité la mise en place d'un consortium d'organismes de recherche plus large dédié à la génétique de la carpe et du



tilapia à Madagascar. Ce projet envisage une approche globale de la gestion de la variabilité génétique chez les populations de carpe à Madagascar, fondée à la fois sur un examen des pratiques et sur des études génétiques des populations de carpe.

Du 15 juin au 15 août 2012, l'APDRA a encadré un groupe de 10 étudiants de l'ISTOM, école d'ingénieur en agro-développement de Cergy-Pontoise, dans le cadre de ces activités de recherche sur la génétique de la carpe. Associés à 7 étudiants vétérinaires de l'Université d'Antananarivo, ils ont réalisé une typologie des producteurs d'alevins dans 5 régions (Analamanga, Itasy, Vakinankaratra, Amoron'i Mania et Haute Matsiatra).

Durant l'année 2012, environ 1600 échantillons de nageoire de carpes ont aussi été collectés et les ADN de 563 échantillons ont été analysés par le laboratoire de l'INRA, à Jouy-en-Josas. Les premiers résultats font apparaître l'hypothèse de deux ou trois populations de carpe différentes sur le plan génétique, qui seraient la conséquence des différentes introductions successives et de l'adaptation des poissons aux différents milieux, sauvages et d'élevage. A ces populations là, s'ajouterait une toute dernière, récemment introduite. Cela reste à confirmer par l'analyse de l'ensemble des échantillons.

Dans les 4 régions d'intervention, les activités de l'APDRA ont également visé le renforcement organisationnel d'organisations professionnelles locales (MVPT, VFTM, FKH, FIFIMPAVA, VFTV, Fanantenana II, CRUA, FIKOTAMIFI, AASPAMI regroupant 3 000 bénéficiaires), de groupements de base et de centres de formation professionnelle.

Enfin, la diffusion du journal « La Voix des Rizipisciculteurs » s'est poursuivie avec 4 nouveaux numéros édités à 1100 exemplaires. Ce journal, publié depuis maintenant 7 ans, sert de vecteur d'informations pour les producteurs et de tribune pour l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement piscicole.



Résultats atteints

En 2012, le projet a appuyé directement 729 exploitations piscicoles.

Les 246 écloseries paysannes des Hauts Plateaux ont produit 900 000 alevins, soit près de 5 fois plus d'alevins qu'en 2011. Cette augmentation correspond à l'empoissonnement de 360 ha de rizière supplémentaires sur l'ensemble des Hauts Plateaux.

Pour la campagne de grossissement de carpes, les 453 rizipisciculteurs suivis ont produit 14,6 tonnes de poisson : 10,2 tonnes lors du grossissement de saison et 4,4 tonnes lors du grossissement de contre-saison.

Comparativement, entre 2011 et 2012 sur les Hauts Plateaux, il y a une nette augmentation des réalisations, que ce soit en nombre de pisciculteurs ou en surface de production. Ceci traduit l'intérêt croissant des pisciculteurs pour le système proposé.

mis en œuvre par l'APDRA et financé par l'Union Européenne augure d'une synergie de travail enrichissante avec le présent projet.

L'amélioration de la polyculture avec notamment l'intégration de l'*Heterotis niloticus*, le démarrage de travaux de recherche sur le mulot, la poursuite des expérimentations sur le *Paratilapia polleni* comme prédateur et sur l'intensification des systèmes de production sont les principaux enjeux pour l'année à venir, en parallèle de la poursuite de l'appui à l'installation et à la production de pisciculteurs.

Sur les Hauts-Plateaux, le grossissement de contre saison, jusqu'à présent encore marginal, est à promouvoir plus largement en 2013 puisque les producteurs d'alevins des écloseries paysannes sont maintenant capables d'assurer une meilleure disponibilité des alevins.

Par ailleurs, en parallèle de l'action de l'équipe projet sur le terrain, l'élargissement du nombre de pisciculteurs bénéficiaires se basera également sur des formations dispensées par des pisciculteurs déjà en activité. Ces « paysans relais » seront chargés de diffuser les techniques de grossissements auprès des paysans de leur commune, ce qui permettra d'augmenter plus largement le nombre de producteurs touchés et donc d'accroître la production de carpe.

La production d'alevins devra quant à elle continuer d'augmenter afin de répondre à une demande de plus en plus forte. Ce résultat sera obtenu grâce à la création de nouvelles écloseries paysannes et l'augmentation du nombre de reproductions par exploitation.

Les activités sur la génétique de la carpe se poursuivront. Les expérimentations sur les performances zootechniques de différentes souches de carpes apporteront leurs premiers résultats en février et octobre 2013.

*729 pisciculteurs et rizipisciculteurs appuyés
900 000 alevins de carpes et 14,6 tonnes de carpe de taille marchande produits au cours de l'année*

Dans la région Atsinanana, le projet compte 30 bénéficiaires directs et 16 bénéficiaires potentiels. 15 nouveaux sites ont été piquetés et 4 pisciculteurs ont produit 53 kg de poisson en trois cycles d'élevage. Ce chiffre traduit le caractère pilote des premières installations. Les dynamiques de production et d'autonomisation sont assez lentes à se mettre en place car le temps moyen d'installation de l'aménagement dépasse une année, du fait de l'importance des travaux et de l'investissement et de difficultés encore à résoudre au niveau des cycles piscicoles (maîtrise du carnassier et de l'hétérotis). La production de poisson devrait devenir significative à partir de 2013.

Perspectives

Le démarrage, sur la Côte Est, du Projet Piscicole Madagascar Côte Est (PPMCE), en janvier 2013,



MADAGASCAR

PROJET D'APPUI AUX DYNAMIQUES PISCICOLES DANS LES RÉGIONS DU VAKINANKARATRA ET DE L'AMARON'I MANIA À MADAGASCAR

Durée

20 mois 2011-2012

Zone d'intervention

Régions du Vakinankaratra et de l'Amaron'i Mania

Bailleurs

Agence Française de Développement (AFD) -
Projet de mise en valeur et de protection de bassins versants et de périmètres aménagés ou réhabilités dans les régions de Vakinankaratra, d'Amaron'i Mania, de Vatovavy Fitovinany et d'Atsimo Atsinanana
Partenaires opérationnels
Ministère de l'Agriculture (Minagri), BRL, Agronomes et Vétérinaires Sans frontières (AVSF), SD Mad, BEST

Bénéficiaires attendus

230 producteurs d'alevins et 540 producteurs de poissons grossis en rizières

d'optimiser les ressources disponibles (terre, eau), d'augmenter les rendements en riz de 10% (source : FAO) et de produire des protéines animales sans exercer de pression supplémentaire sur l'environnement. Les analyses agronomiques menées par l'antenne malgache de l'APDRA à Antsirabe montrent un réel potentiel de restauration de la fertilité des sols par la rizipisciculture, résultat d'autant plus intéressant que cette technique demande peu d'investissement.

Les producteurs des 2 régions couvertes par le projet sont cependant confrontés à un sérieux problème d'accès aux alevins (disponibilité et coût), notamment dans l'Amaron'i Mania où cette production est quasi inexistante. Cette difficulté d'approvisionnement limite les densités d'empeisonnement et donc les rendements.

Face à cette situation, l'installation durable d'écloseries paysannes est apparue comme une priorité dans la stratégie de développement de la rizipisciculture. La diffusion de pratiques améliorées de grossissement du poisson en rizières constitue aussi une des innovations proposées par le projet.

Activités mises en œuvre

Durant la campagne d'alevinage 2011-2012, le projet a suivi 144 producteurs du Vakinankaratra et 84 producteurs de l'Amaron'i Mania. Des formations sur la production d'alevins (stockage, sélection des géniteurs, mise en pose, alevinage) ont été organisées. En Amaron'i Mania, l'APDRA a aussi facilité l'acquisition de géniteurs femelles en assurant le transport des poissons matures achetés par les producteurs au Vakinankaratra. Des formations au grossissement des poissons

en rizières ont été dispensées auprès de 360 producteurs du Vakinankaratra et 204 rizipisciculteurs d'Amaron'i Mania.

Au total, ce sont donc près de 600 bénéficiaires qui ont fait l'objet d'un suivi régulier de la part des animateurs.

En 2012, 4 numéros du journal « La Voix des Rizipisciculteurs » ont été publiés. Ils ont accordé une part importante aux activités menées sur les 6 communes d'intervention du projet. Ce

problèmes rencontrés par les uns et les autres. L'objectif était également d'initier chez les producteurs le sentiment d'appartenance à un groupe professionnel, afin de poser les bases d'une éventuelle démarche de structuration à l'initiative des producteurs.

Par ailleurs, pour assurer la viabilité du projet et pérenniser les actions de diffusion sur le terrain, 15 pisciculteurs relais ont été formés. Les thèmes abordés ont été, entre autres :

- La mission, le profil et les moyens nécessaires pour exercer le métier de paysan relais ;
- Comment réussir une animation : préparation avant réunion et rôle d'un animateur ;
- Le suivi technique et économique d'une activité piscicole.

Enfin, l'APDRA a participé à la formation des élèves du collège agricole d'Ambondromisotra. Des formations théoriques et pratiques sur la rizipisciculture et sur l'élevage de poissons en étangs ont été dispensées (aménagement, grossissement, reproduction, etc...).

Résultats atteints

Dans le Vakinankaratra, le nombre total d'alevins de carpe produits sur l'ensemble des périmètres touchés par le projet dépasse 540 000. Ce résultat démontre la bonne maîtrise de la reproduction de la carpe par les bénéficiaires. En Amaron'i Mania, où les producteurs d'alevins en sont à leurs premiers essais de reproduction, 29 900 alevins ont été produits.

Au total, 391 360 alevins ont été mis en vente par les producteurs suivis par le projet, offrant ainsi un plus large accès aux alevins pour les grossisseurs. Le reste des alevins produits a été empoissonné directement par les producteurs ou distribué gratuitement.

Chaque producteur d'alevins a produit en moyenne 3 000 alevins. L'alevin étant vendu à un minimum de 100 ariary l'unité, la production d'alevins a donc permis un gain moyen de plus de 300 000 ariary par bénéficiaire (environ 100 euros).



journal, édité depuis maintenant 6 ans, sert de vecteur d'information pour les producteurs et de tribune pour l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement piscicole.

Cinq voyages d'échange ont aussi été organisés entre octobre 2011 et novembre 2012 dans la zone de Betafo, pour les nouveaux bénéficiaires d'Amaron'i Mania ainsi que pour les pisciculteurs expérimentés du Vakinankaratra. Lors de ces voyages, les visites de terrain et la rencontre entre les pisciculteurs ont donné lieu à des discussions sur les pratiques d'élevage et les

Contexte

Face aux problèmes de malnutrition et de pauvreté, l'État malgache et les acteurs du développement agricole ont cherché à réduire le déficit protéique des populations rurales en favorisant la diffusion des systèmes d'élevage rizipiscicoles, accessibles aux petites exploitations agricoles des Hauts Plateaux. L'intégration riz - poisson (carpe) permet

Les exploitations familiales appuyées par l'APDRA pour le grossissement de saison en rizière (période de décembre à avril) ont produit environ 8,2 tonnes de carpe. Le prix de vente du poisson frais se situant autour de 7 000 ariary/kg, ces pisciculteurs ont généré un chiffre d'affaire de 57 120 000 Ar (environ 19 000 euros) en vendant leur production sur des marchés enclavés, mal desservis en viandes et en poissons.

Lors des campagnes de grossissement précédentes, les rendements restaient modestes en raison du manque d'alevins pour l'empoissonnement et de taux de mortalité importants lors du grossissement. Grâce à une production d'alevins accrue et mieux répartie géographiquement, les densités d'empoissonnement ont augmenté et les rendements en poissons ont été nettement améliorés. Néanmoins, la faible survie des alevins constatée dans certaines parcelles montre que, parfois, la technique reste encore difficile à maîtriser. Si l'assèchement des rizières avant l'introduction des alevins semble permettre une diminution des mortalités, d'autres facteurs comme la prédation des oiseaux, le vol et les sabotages posent toujours problème.

Perspectives

Grâce à un cofinancement de l'AFD, l'APDRA poursuivra en 2013 ses activités d'appui à la production rizipiscicole en Amoron'i Mania et dans le Vakinankaratra :

- L'objectif de 150 nouvelles écloseries représentera plus de 40 tonnes de poissons supplémentaires produits ;
- De nouvelles zones d'interventions bénéficieront de l'appui de l'APDRA dans le Vakinankaratra (Mandoto, Faratsiho) ;
- La formation et l'accompagnement d'un réseau de prestataires dans le cadre du dispositif CSA / FRDA (Centre de Services Agricoles / Fonds Régionaux de Développement Agricole) dans le Vakinankaratra et l'Amoron'i Mania sont prévus pour 2013.

Ce travail d'identification, de formation et de suivi sur plusieurs années concerne tous les domaines de la prestation piscicole : technique, méthodologie d'animation, socio-économie, reporting. Les paysans relais formés par le projet seront intégrés à ce dispositif et bénéficieront d'un renforcement de leurs compétences.

*Près de 600 rizipisciculteurs appuyés
540 000 alevins de carpes et 8,2
tonnes de carpe de taille marchande
produits au cours de l'année*



MADAGASCAR

PROJET PISCICOLE MADAGASCAR CÔTE EST (PPMCE)

Durée

4 ans 2012-2016

Zone d'intervention

Régions Analanjiro et Atsinanana

Bailleur

Union Européenne, Région Basse Normandie

Partenaires

Région Analanjiro, Région Atsinanana, Région Bretagne, Région Basse-Normandie et ONG Mateza

Bénéficiaires attendus

410 exploitants piscicoles et 80 artisans

l'alimentation, (iii) l'adéquation nutritionnelle de l'apport alimentaire et (iv) la prévention et la gestion de crises.

En réunissant 4 régions françaises et malgaches ainsi que 2 ONG, le projet s'appuie sur une démarche de développement territorial et propose le développement de la pisciculture paysanne et le renforcement de la gouvernance régionale pour lutter contre l'insécurité alimentaire des régions Analanjiro et Atsinanana. L'action est ainsi constituée, d'une part, d'un volet piscicole et, d'autre part, d'un volet sécurité alimentaire.

Le volet piscicole vise à augmenter et sécuriser la disponibilité en protéines animales pour l'alimentation des populations rurales dans les régions Analanjiro et Atsinanana, avec l'installation de 410 exploitations piscicoles familiales basées sur le système de polyculture extensive en étangs barrage (Carpes, Tilapias et Heterotis) proposé par l'APDRA. Ceci devrait permettre d'améliorer l'approvisionnement des marchés ruraux avec plus de 60 tonnes annuelles de poissons supplémentaires.

Le second volet prévoit de renforcer les capacités des acteurs régionaux à évaluer, analyser et proposer des actions visant le renforcement de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations. Pour ce faire, une cellule régionale de sécurité alimentaire sera créée au sein de chacune des deux régions afin de centraliser les données en provenance de l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Ce dispositif permettra aux deux régions de piloter les actions mises en œuvre dans le cadre du Fond Régional de prévention et de gestion des crises alimentaires (FoRe PGCA).

*D'ici 2016 : 410 pisciculteurs appuyés,
80 hectares d'étangs aménagés et
60 tonnes de poisson produites par an*

Contexte

Les Régions Analanjiro et Atsinanana, sur la Côte Est de Madagascar, doivent faire face à d'importantes contraintes structurelles dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la malnutrition chez les ménages ruraux les plus pauvres. En effet, les systèmes agraires reposent principalement sur une économie de plantation où les cultures de rente procurent l'essentiel des revenus des exploitations familiales. Les productions vivrières peinent à assurer l'autosuffisance alors même que l'approvisionnement de Tamatave, centre urbain en pleine croissance, exerce une pression supplémentaire sur les marchés.

Description de l'action

Le projet s'inscrit dans le cadre du programme thématique de sécurité alimentaire à Madagascar (FSTP), mis en œuvre par l'Union Européenne et fondé sur 4 principes : (i) la disponibilité alimentaire, (ii) l'accès à



CÔTE D'IVOIRE

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ORGANISATIONS DE PISCICULTEURS DANS LE CENTRE OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (PRCPCI)

La Côte d'Ivoire représente le pays historique d'intervention de l'APDRA : dès la fin des années 80, ses fondateurs ont permis l'émergence de petits entrepreneurs piscicoles, souvent des jeunes, en zones périurbaines des villes. En 1992, sous l'impulsion des membres de la future APDRA, le projet « Appui à la Profession Piscicole du Centre-Ouest » (PPCO) a ensuite été lancé. Il a duré 7 ans. C'est au cours de ce projet qu'a progressivement été élaboré un modèle de pisciculture extensive adapté au milieu rural et permettant une diffusion de l'activité à grande échelle. Son succès a été à l'origine des autres interventions de l'APDRA en Afrique tropicale humide.

En marge du PPCO, d'autres projets de petite envergure ont été mis en œuvre dans le Sud-Ouest et au Centre de la Côte d'Ivoire. Après 1999, les conditions politiques dans le pays n'ont cependant plus permis de poursuivre les interventions. Ce n'est qu'en 2004 que l'APDRA a à nouveau pu soutenir la pisciculture en milieu rural. Malheureusement, le contexte politique instable a porté un coup dur à la mise en œuvre du nouveau projet qui a dû être considérablement réduit. Au final, il a surtout permis la structuration de nombreuses associations locales de pisciculteurs, le nombre de pisciculteurs ruraux dépassant largement le millier.

Depuis fin 2012, le Projet de Renforcement des Capacités des organisations de Pisciculteurs (PRCPCI) a débuté.

Durée

36 mois 2012-2015

Zone d'intervention

Sud-ouest de la Côte d'Ivoire

Baillleurs

Conseil Régional de Lorraine, Conseil Régional du Centre, Conseil Général de l'Essonne, Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)

Partenaire opérationnel

Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)

Bénéficiaires attendus

6 associations de pisciculteurs représentant 260 personnes

Contexte

Face à l'énorme potentiel de développement de la pisciculture en Côte d'Ivoire et dans un contexte rural où le poisson représente la première protéine animale consommée, le Projet de Renforcement des Capacités des organisations de Pisciculteurs dans le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire (PRCPCI) contribue à asseoir les dynamiques de développement de la pisciculture au sein des dix zones identifiées en renforçant les compétences des producteurs en cours d'installation ou déjà en production et en diffusant ces pratiques piscicoles à de nouveaux candidats.



Activités menées

Le PRCPCI vise à appuyer les groupes de paysans-pisciculteurs dans la formulation et la satisfaction de leurs besoins en formation et échanges techniques, en vue d'augmenter la production de poisson frais et de répondre ainsi aux demandes des consommateurs des villes et villages alentours. L'objectif du projet étant le développement de la filière piscicole, c'est l'ensemble des pisciculteurs du centre-ouest et du sud-ouest qui sont, à terme, directement concernés par l'action du projet. Ils sont en effet tous appelés à jouer un rôle dans la construction de la profession et devraient donc être touchés par les actions du projet dès lors qu'ils participeront à cette dynamique de structuration.

Le projet a débuté au début du troisième trimestre 2012, suite à la réalisation d'une mission d'évaluation des dynamiques en place (dynamiques d'aménagement, de production, mais aussi des groupements) dans les dix zones piscicoles ciblées. Cette mission a été menée par deux experts de l'APDRA entre juillet et septembre 2012. Elle a mis en évidence les éléments suivants :

- Dans les zones visitées, les projets piscicoles antérieurs ont contribué au développement de compétences techniques qui permettent la poursuite de l'activité piscicole ;
- Des échanges, entre des zones n'ayant bénéficié d'aucune intervention et des zones d'intervention, ont favorisé l'installation spontanée de pisciculteurs ; ainsi, les zones de Méagui, Guéyo, Zédi-Ziplignan et Dioulabougoudjan ont enregistré des dynamiques intéressantes en matière d'aménagement piscicole alors que, a contrario, les anciennes zones bénéficiaires ont connu peu de développement sensible en termes d'installation de nouveaux étangs ;
- Toutes les zones visitées sont autonomes pour la production piscicole, associée à la culture du riz ; toutefois, les productions et rendements ne sont pas aussi élevés qu'attendus, notamment

du fait du délaissement de certaines techniques et, parfois, du faible nombre d'étangs de service ;

- En parallèle, la production faible s'explique aussi par un manque d'organisation rigoureuse autour de l'activité piscicole : absence de cadre de partage d'expériences et d'appuis techniques mutuels, non optimisation de la gestion des compétences, insuffisance, voire l'absence totale, de matériel de production (filets, notamment), etc... ;

- Malgré cela, la structuration amorcée grâce aux précédentes interventions s'est poursuivie, notamment au travers la constitution en associations (formelles ou informelles) de la plupart des groupes piscicoles ; cependant, le fonctionnement de ces associations ne permet pas aujourd'hui de satisfaire les besoins des membres puisque les difficultés vécues par l'ensemble des pisciculteurs ne trouvent pas de solution en leur sein, ceci ayant été renforcé par le contexte de crise qui prévalait.

Dès le début de l'année 2013, le dispositif projet sera déployé dans deux premières zones, Méagui et Zédi-Ziplignan, afin d'évaluer plus précisément les dynamiques observées et d'identifier plus finement les besoins des groupes de pisciculteurs. Par ailleurs, les groupes devront identifier chacun deux ou trois représentants qui prendront part au comité de pilotage des actions menées dans chacune des zones.

Suite à ce travail, l'appui sur le terrain débutera. Il s'agira tout d'abord de mener des réunions pour identifier et formuler les besoins en renforcement de capacités des deux groupes appuyés. Ces besoins seront alors formalisés au travers de la rédaction de plans de développement local de la pisciculture et, dès validation de ces plans de développement, les formations identifiées comme prioritaires par les deux groupes débiteront.

D'ici 2015 : 6 associations de pisciculteurs représentant 260 personnes accompagnées.



INTENSIFICATION ÉCOLOGIQUE DES SYSTÈMES PISCICOLES EXTENSIFS FAMILIAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE À PARTIR D'UNE ANALYSE DES PROCESSUS D'INNOVATION (SYPIEX)

Durée

3 ans 2012-2015

Zones d'interventions

Afrique de l'Ouest et du Centre : Bénin, Cameroun et Côte d'Ivoire

Bailleur

Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole (CORAF)

Partenaires

Bénin : Faculté d'Agronomie de l'Université de Parakou (FAPA), ONG Aquaculture et Développement Durable (AquaDeD)
Cameroun : Institut des Sciences Halieutiques (ISH) de l'Université de Douala, Service d'Etudes et d'Appui aux Populations à la Base (SEAPB)

Côte d'Ivoire :

Centre de Recherche Océanographique (CRO) de l'Université de Bouaké, Association des Pisciculteurs de la Côte d'Ivoire (APCI)
France : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD-France)

Bénéficiaires attendus

Familles d'agro-pisciculteurs, les groupes professionnels locaux, les ONG (SEAPB, ONG AquaDeD, APCI) et les agents de développement rural des services décentralisés de l'Etat.

Contexte

La pisciculture extensive se développe de façon très discrète avec pourtant, localement et régionalement, des contributions particulièrement intéressantes au développement durable et à la lutte contre la pauvreté. L'objectif du projet est d'appuyer cette dynamique en intégrant la logique des innovations récentes et de celles en cours d'élaboration, afin de participer à la levée des principales contraintes pressenties à son évolution : manque de performance des systèmes techniques et accès limité aux informations sensibles. Les résultats consisteront à l'amélioration des systèmes piscicoles extensifs, à leur intensification durable et à une meilleure compréhension de leurs impacts. Les plateformes d'innovation regroupant à l'échelle locale des pisciculteurs, des chercheurs et des acteurs clés du secteur se chargeront de diffuser ces résultats.

L'ISH (Cameroun) est l'institution coordonnatrice régionale du Projet. Le CRO (Côte d'Ivoire) et la FAPA (Bénin), tout comme l'ISH, coordonnent les activités au niveau national. Le CIRAD apporte une assistance technique à la coordination.

L'identification des innovations sociotechniques, la caractérisation des innovateurs et la compréhension des contraintes techniques des systèmes d'élevage seront conduites en partant du point de vue des pisciculteurs.

Une enquête à l'échelle des producteurs avec une autre à l'échelle des groupes seront croisées et recoupées avec une description des pratiques effectives sur un nombre limité de terrains. Cette entrée permettra de mener

une comparaison fine des systèmes d'élevage pratiqués, de proposer des expérimentations conjointes élaborées avec tous les acteurs locaux validant ou invalidant les hypothèses formulées expliquant leur développement. Des expérimentations en station et en milieu paysans seront conçues entre les partenaires du projet et les groupes cibles.

Les principales zones retenues sont les suivantes : le delta de l'Ouémé où s'est développé la pratique des « whedos » (trous traditionnels à poissons) au Bénin, les arrondissements de Bertoua au Cameroun où la construction d'étangs barrages piscicoles s'est accélérée au cours des dernières années sans financement extérieur, les zones forestières des Régions Centre-Ouest, Sud-Ouest en Côte d'Ivoire et de la Région Centre au Cameroun où sont en activité des centaines d'étangs barrage sous l'impulsion de certains projets.

Actions mises en œuvre

Les activités réalisées de juillet à décembre 2012 ont porté essentiellement sur la mise en place du projet et la coordination du plan de travail entre les différents partenaires.

Perspectives

Le démarrage opérationnel des activités débutera avec l'atelier méthodologique du projet SyPiEx qui réunira l'ensemble des partenaires à Cotonou du 5 au 7 février 2013.





CORÉE :

PROJET FISH FOR KIDS

L'APDRA intervient en République Populaire de Corée du Nord en fournissant une assistance technique sur le projet «Fish for Kids» (Enhancing dietary diversity for children dependent on Child Welfare Institutions in DPRK) mené par Triangle Génération Humanitaire (TGH). Cette assistance technique et les conseils à la mise en place des systèmes piscicoles qu'elle implique sont réalisés au travers d'échanges soutenus avec l'équipe de TGH et de plusieurs missions par an sur le terrain.

Le projet intervient auprès des fermes coopératives de pisciculture de Sinhung et de Yonggwang ainsi que de la filière post-production à destination des institutions locales en charge de l'enfance du district de Sinhung et de la ville de Hamhung. Il vise, précisément, à contribuer à l'amélioration durable de l'alimentation de 10 575 enfants grâce à l'amélioration de la production de poisson sur ces fermes et à l'amélioration de la chaîne de distribution de ce poisson.

En 2012, l'APDRA a réalisé une mission d'évaluation et d'appui-conseil auprès du projet.

Durée

46 mois 2010-2013

Zone d'intervention

Districts de Sinhung et Hamhung

Bailleur

Triangle Génération Humanitaire (TGH)

Bénéficiaires attendus

2 coopératives piscicoles
10 575 personnes
dépendant de 261
institutions d'aide à
l'enfance

Activités mises en œuvre et résultats atteints lors de la mission

L'expert APDRA, qui est un professionnel français, a notamment travaillé en collaboration avec les équipes coréennes pour aménager les deux écloseries en circuit semi-fermé afin d'avancer les reproductions artificielles et de les sécuriser en cas de panne électrique.

La reproduction des différents poissons nécessite en effet un accès à une eau à une température de l'ordre de 20°C. Or l'eau du fleuve qui alimente les écloseries provient des montagnes et est trop froide si l'on veut avancer les pontes. Il a donc été nécessaire d'installer un système de chauffage de cette eau, en circuit semi-fermé.

Par ailleurs, les coupures d'électricité sont fréquentes et parfois très longues sur les deux sites piscicoles. Les conséquences de ces pannes, en empêchant le chauffage de l'eau, auraient pu être catastrophiques lors des périodes de reproduction artificielle. Un groupe électrogène a donc été mis en place pour solutionner ce problème.

Les aménagements réalisés pendant cette

mission sécuriseront les reproductions artificielles normales et permettront des tentatives de reproductions décalées.

Des séances de travail ont par ailleurs été menées auprès des équipes locales pour planifier les reproductions décalées. L'avancement des pontes par rapport aux dates habituelles dépendantes de la température de l'eau et donc de la météo est d'une grande importance. La gestion sanitaire des bassins, la gestion du stockage des géniteurs et enfin la gestion de l'eau ont été étudiées afin de dresser un calendrier des périodes de reproductions avancées.

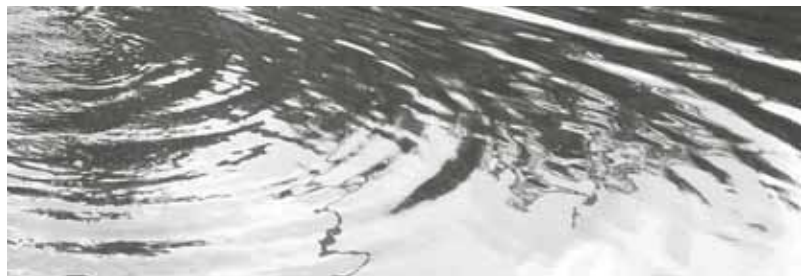
Durant la mission, l'expert est aussi revenu sur la question des pêches et du stockage hivernal d'une partie de la récolte automnale en poissons. Les intérêts majeurs de la pêche hivernale sont les suivants :

- En eau froide (quelques degrés au dessus de zéro), la manipulation des poissons est beaucoup plus simple car ces derniers sont beaucoup plus calmes ;
- La gestion du taux de dioxygène dans l'eau ne pose plus de problème ;
- Les poissons sont à jeun ;
- Lors du transfert vers les institutions, les températures froides favorisent et simplifient la conservation de la qualité et de la fraîcheur des poissons.

La possibilité de distribuer du poisson donc des protéines animales pendant l'hiver est l'une des priorités du projet Fish for kids.

L'expert a, de plus, fait le point sur les tests densités-alimentation-fertilisation et des ajustements ont été proposés quant à l'ordre de priorité de distribution du fertilisant et sur les quantités d'aliments composés distribuées.

Enfin, lors de cette mission, une discussion animée et constructive a eu lieu avec les responsables de Sinhung au sujet du regroupement de plusieurs anciens bassins en un seul.



ANIMATION DES ANTENNES RÉGIONALES ET PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS DE SENSIBILISATION

L'association anime des antennes régionales pour être à proximité des adhérents mais aussi à l'écoute et au contact des collectivités territoriales et des partenaires régionaux. Ces antennes visent à représenter l'association auprès des acteurs régionaux, à sensibiliser de nouveaux sympathisants de l'APDRA et à communiquer localement sur les actions menées par l'association en vue d'éventuels nouveaux partenariats. Elles permettent une présence régionale favorisant des relations de proximité et une meilleure communication avec les collectivités territoriales impliquées dans la coopération décentralisée.

En 2012, l'APDRA a animé 7 antennes régionales : Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Centre, Lorraine, Pays de la Loire et Picardie. Au travers de ces antennes, l'association a développé de nombreux échanges avec les acteurs régionaux visant à mieux communiquer sur les avancées des projets qu'ils cofinancent.

Antenne en Région Basse-Normandie

La région Basse-Normandie, dans le cadre de sa coopération décentralisée, a renforcé son appui au développement des activités piscicoles et rizipiscicoles dans la Région Atsinanana à Madagascar en cofinçant le nouveau Projet Piscicole Madagascar Côte Est.

La participation de l'APDRA au 2ème Sommet des Régions du Monde pour la Sécurité Alimentaire, présidé par la Région Basse-Normandie et organisé en collaboration avec la Municipalité de Medellín et la Province d'Antioquia en Colombie, a souligné une nouvelle fois le partenariat avec la Région.



Le samedi 21 avril, l'APDRA a de plus participé à la journée « L'Alimentation et la Souveraineté Alimentaire », organisée à Caen par l'association Horizons Solidaires. Cette journée a été l'occasion pour l'APDRA de présenter sa démarche et ses actions en matière de développement piscicole à Madagascar.

Antenne en Région Centre

L'antenne Région Centre a eu de nombreux contacts avec le Conseil Régional du Centre dans le cadre de la mise en œuvre du « Projet de Renforcement des Capacités des organisations de Pisciculteurs dans le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire » (PRCPCI), cofinancé par la Région Centre.

Le responsable de l'antenne Région Centre, M. Bertrand PAJON, est de plus particulièrement actif dans la formation des salariés, volontaires et stagiaires de l'APDRA qui suivent leur stage au sein de sa pisciculture, à La Morinière.

Antenne en Région Lorraine

L'antenne Lorraine a eu des contacts réguliers avec le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général de Meurthe et Moselle et l'association ASSAJUCO pour leur exposer les avancées du

« Projet de Renforcement des Compétences de Pisciculteurs en Région Centre » (PRCP). Le responsable de l'antenne Lorraine, Damien COLIN, a par ailleurs dispensé un cours de 3 heures sur la pisciculture paysanne en Afrique tropicale humide auprès des étudiants de l'Université de Nancy.

Antennes en Régions Aquitaine, Pays de la Loire, Auvergne et Picardie

L'APDRA a maintenu de nombreux contacts avec ses membres et ses partenaires dans ces quatre antennes. En 2013, l'association souhaite pouvoir y développer des actions de sensibilisation.

Île de France, siège de l'association

En Île de France, l'APDRA développe des collaborations avec la Mairie de Massy et le Conseil Général de l'Essonne. Ce dernier s'est engagé à cofinancer pendant 3 ans les activités de développement de la pisciculture menées par l'APDRA dans ses différentes zones d'intervention.

Depuis 2008, l'APDRA tient aussi un stand à la Fête des Associations de Massy, afin de présenter au grand public ses pays d'interventions, ses différents projets et sa vision du développement de la pisciculture.

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Site Internet

Mis en ligne en juillet 2009, le site Internet de l'APDRA présente l'association et les projets. Il informe les internautes de l'actualité du siège et du terrain. Il met à disposition des lecteurs le bon d'adhésion et les fiches de poste, les rapports d'activité et les publications de l'APDRA.

50 480 visites depuis 2009 ont été enregistrées.

L'Actu de l'APDRA

En 2012, l'APDRA a diffusé 2 lettres d'information, L'actu de l'APDRA, auprès de ses adhérents. Cette lettre d'information vise à informer régulièrement les membres de l'avancée des projets mais aussi de l'actualité de l'APDRA en France.



La plaquette de l'association

La plaquette APDRA présente l'association et ses principales activités. Elle est disponible en version française et anglaise.

Le calendrier APDRA

L'APDRA diffuse auprès des pisciculteurs et de ses membres le calendrier de l'association.

Ce calendrier est réalisé par Valérie Sammaritano, membre de l'APDRA, pour l'infographie et il est imprimé gracieusement par l'Imprimerie Graphot.



COLLECTE DE FONDS

En 2012, de nombreux adhérents, donateurs et partenaires privés ont, par leurs contributions, permis la mise en œuvre des projets. La Fondation de France et le Comité Français pour la Solidarité Internationale ont notamment contribué à engager une nouvelle intervention en Côte d'Ivoire.

Gouvernance de l'association

L'APDRA Pisciculture Paysanne est une association de solidarité internationale à but non lucratif. Elle est reconnue association d'intérêt général depuis le 31 juillet 2006.

La gouvernance de l'association est assurée par le Conseil d'Administration, élu pour 2 ans par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration est composé de 7 membres bénévoles qui désignent en leur sein 3 membres pour former le bureau. Il définit les orientations stratégiques de l'APDRA en s'appuyant sur une équipe de professionnels salariés et bénévoles, veille à la cohérence des actions menées par l'équipe salariée et s'implique également dans le suivi des projets en réalisant des missions sur le terrain.

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle s'est tenue le dimanche 26 août 2012 au Vigan (30). Les comptes annuels 2011 arrêtés par le Conseil d'Administration et certifiés par le Commissaire aux comptes ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le rapport moral 2011 a été approuvé à l'unanimité.

Les responsables des projets ont présenté à l'Assemblée l'avancement des activités et les résultats obtenus en 2011-2012 ainsi que les perspectives pour 2013.

Le Conseil d'Administration *(au 31/12/2012)*

Président : Marc OSWALD
Trésorier : Olivier SMEETS
Trésorier par intérim : Jean-Jacques THEVENON
Secrétaire : Daniel VERDIER
Administrateurs : Stéphane SANCHEZ, Anne-Marie BRULLON et Claire GSEGNER

Tous les membres du Conseil d'Administration sont bénévoles.

Le Conseil d'Administration se réunit une fois par mois.

Les chargés géographiques

Le Conseil d'Administration nomme des chargés géographiques bénévoles qui ont pour fonction le suivi d'un pays. Ils ont pour mission de vérifier que les actions menées par l'association sont en conformité avec les missions qu'elle s'est assignée. Ils veillent aussi à la cohérence de ces actions et ont un rôle d'évaluation.

L'ÉQUIPE DE L'APDRA (AU 31/12/2012)

98 professionnels dont 3 au siège de l'association, 5 expatriés, 82 salariés nationaux et 8 volontaires

L'APDRA est composée d'une équipe salariée, au siège et sur les projets, et d'une équipe bénévole aux compétences multiples dans des domaines divers : agronomie, pisciculture, économie, infographie, informatique, etc...

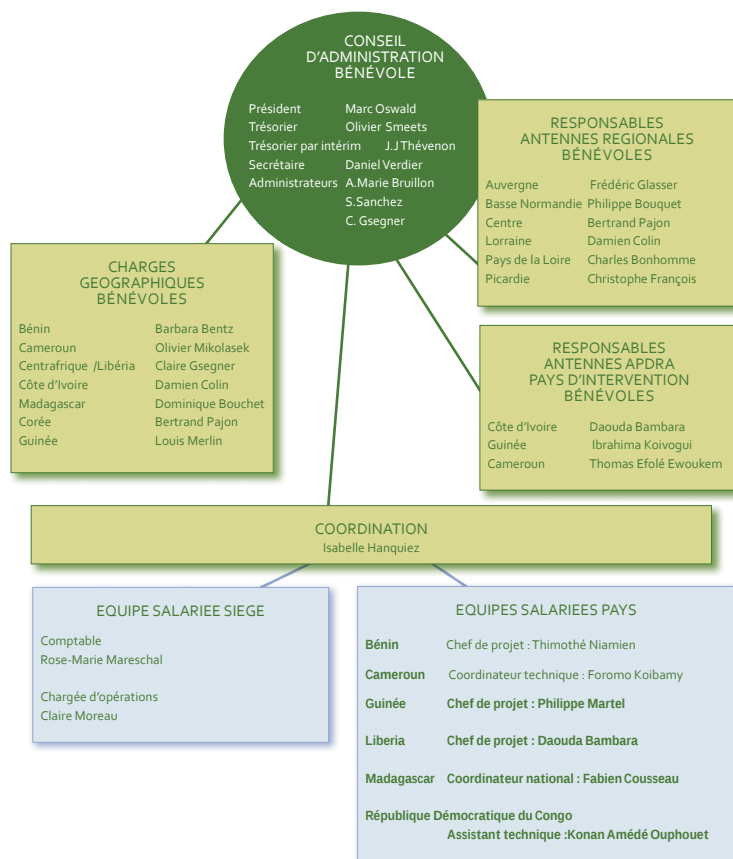
L'activité opérationnelle est placée sous la responsabilité de la Coordinatrice de l'association. Elle est mise en œuvre par :

- Une équipe salariée siège constituée de la coordinatrice, d'une comptable et d'une chargée d'opérations ;
- Des équipes projets dans divers pays regroupant au total 5 salariés expatriés, 82 salariés nationaux directement affectés à l'exécution des projets et 8 volontaires français ; ces équipes sont en charge de la mise en œuvre des projets ;
- 7 chargés géographiques bénévoles en charge du suivi opérationnel des projets. Ils effectuent des missions de suivi et échangent régulièrement avec les équipes de terrain et les salariés du siège sur les aspects concrets de l'action des projets. Ils valident les orientations définies dans les différentes actions.

Pour des actions spécifiques et pour l'animation des antennes régionales, l'APDRA mobilise un réseau d'une cinquantaine de bénévoles. En Côte d'Ivoire et en Guinée, des « antennes pays » ont aussi été créées afin de représenter

l'association au niveau national et de permettre la mise en œuvre des actions. Ces antennes pays sont tenues par des bénévoles.

ORGANIGRAMME DE L'APDRA AU 31 AOÛT 2012



Rapport financier

- 1,4 millions d'euros de budget annuel
- 83 % des dépenses affectées directement aux projets sur le terrain
- 8 pays d'intervention

Les comptes de l'exercice 2012 de l'APDRA Pisciculture Paysanne ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes, Mme Nathalie Bonnet, du cabinet Michel Creuzot. Les comptes annuels ont été certifiés, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Les emplois en euros

	2012		2011	
Mission sociale (projets de développement)	769 223	54,9%	809 911	60,5%
Animation du réseau	8 614	0,6%	3 843	0,3%
Frais de fonctionnement	143 072	10,2%	154 620	11,5%
Frais de communication	2 686	0,2%	733	0,1%
Dotation aux provisions	22 693	1,6%	6 498	0,5%
Charges financières	6 449	0,5%	9 588	0,7%
Fonds dédiés (report 2013)	437 981	31,3%	354 541	26,5%
Autres charges externes	9 548	0,7%	18	0,0%
TOTAL des PRODUITS	1 400 265		1 339 751	
Résultat	6 767		-26 107	

Les ressources en euros

	2012		2011	
Ressources propres	20 131	1,4%	8 252	0,6%
Dons et cotisations	3 913	0,3%	4 709	0,4%
Autres revenus d'activité	16 218	1,2%	3 543	0,3%
Subventions obtenues dans l'année	1 018 391	72,4%	957 059	72,9%
Financements publics	880 364	62,6%	753 506	57,4%
Financements privés	138 028	9,8%	203 553	15,5%
Fonds dédiés (reprise 2011)	358 968	25,5%	343 966	26,2%
Produits financiers	9 542	0,7%	4 367	0,3%
TOTAL des PRODUITS	1 407 033		1 313 644	

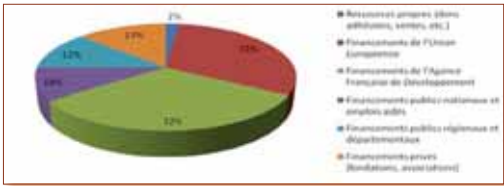
En 2012, l'APDRA a enregistré un résultat excédentaire de 6 767 euros. Ce résultat légèrement positif a été limité par une provision pour risques de 22 693 euros, suite à l'audit financier d'un projet précédemment mené au Cameroun. Les charges et produits financiers correspondent aux différences de taux de change constatées avec le terrain. A noter que les comptes annuels de l'APDRA ne comptabilisent pas les contributions volontaires en nature. Le bénévolat représente néanmoins une part non négligeable dans le suivi, la mise en œuvre de actions en France et sur le terrain et dans le développement de l'association. Cette année, l'APDRA s'est attachée à améliorer la gestion financière des conventions en anticipant les éventuels risques sur les différents contrats et en maîtrisant les coûts de projet et de structure.

Bilan

ACTIF	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Actif immobilisé	7 413	12 120
Actif circulant	882 557	494 892
Usagers et comptes rattachés	188 891	127 660
Autres créances	1 392	20
Valeurs mobilières de placement	4 959	4 959
Disponibilités	681 392	357 178
Charges constatées d'avance	5 922	5 075
Total	889 970	507 012
PASSIF	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Fonds propres	67 176	60 407
Fonds dédiés	434 261	353 457
Provision pour risques	29 461	6 498
Dettes	359 072	86 650
Total	889 970	507 012

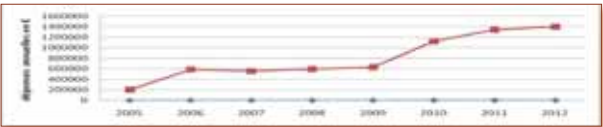
Les fonds dédiés constituent la part des subventions reçues dans l'année allouée aux exercices suivants, la majorité des projets menés par l'APDRA étant pluriannuels. Les dettes constituent les salaires et charges sociales restant à régler en début d'exercice 2013 ainsi que l'avance de démarrage reçue en août 2012 pour le projet en Guinée. Cette avance est remboursée mensuellement, proportionnellement aux dépenses réalisées par le projet.

Origine des ressources 2012



Les ressources de l'APDRA proviennent essentiellement des subventions. Celles apportées par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement constituent 63% des ressources totales pour l'année 2012.

Évolution du budget annuel de 2005 à 2012 (en euros)



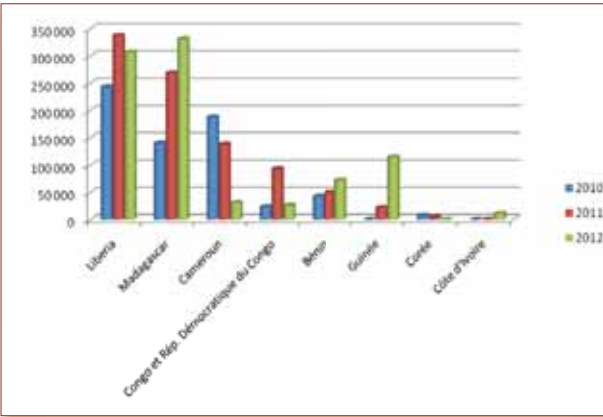
L'APDRA a connu deux grandes augmentations de son budget, en 2006 puis en 2010. Ces deux augmentations reflètent l'augmentation de l'activité de l'APDRA en termes de projets menés. En 2010, l'APDRA a débuté de nouveaux projets au Liberia, à Madagascar et au Cameroun.

Répartition de l'emploi des dépenses 2012 par activité



L'APDRA a consacré près de 83 % de ses dépenses aux projets de développement qu'elle mène sur le terrain dans les différents pays d'intervention. Les frais de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de personnel du siège. La moitié de ce personnel, à travers les chargés d'opérations, est dédiée entièrement à l'appui à la mise en œuvre des projets, à la recherche de financements et au développement du partenariat.

Répartition du budget par pays (dépenses en euros)



LISTE DES PARTENAIRES DU SUD

Organisations professionnelles

EN GUINÉE

- Fédération des Pisciculteurs de Guinée Forestière (FPRGF)
- Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée (CNOPG)

A MADAGASCAR

- Fédération nationale FIFATA (Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha - ou Association pour le progrès des paysans) et ses organisations régionales FIKOPTAMIFI, FIMPIFI et VFTV
- Coopérative FIFIMPAVA d'Antsirabe (Fivondronan'ny Fakambanan'ny Mpanjono eto Vakinankaratra ou Union des associations de pêcheurs du Vakinankaratra)
- Association Fanantenana II de Betafo (ou Association Espérance II)
- Association AASPAMI de Miariharivo (ou Association des producteurs d'alevins de Miariharivo)
- Coopérative MVPT de Fianarantsoa (Mpamboly Vary Piompy Trondro ou Producteurs de riz et de poissons)

EN CÔTE D'IVOIRE

- Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)
- Association des Pisciculteurs de Luénoufia
- Association des Pisciculteurs de Gnatroa
- Association des Pisciculteurs de Méagui

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- Groupement Agro-Piscicole de Kinshasa (GAPK)

ONG et associations

AU CAMEROUN

- Service d'Etudes et d'Appui aux Populations à la Base (SEAPB)
- Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA)

AU BÉNIN

- ANDIA
- ONG Aquaculture et Développement Durable (AquaDED)

EN GUINÉE

- Association des animateurs Pisciculteurs de Guinée Forestière (AAPRGF)
- Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER)

AU LIBÉRIA

- Catalyst Liberia Incorporated
- A Madagascar
- ONG FERT à Antsirabe
- ONG MATEZA à Fénériver
- Pole Agricole de Tamatave
- ONG CITE
- ONG Madagascar Fauna Group (MFG)
- Pôle agricole de Mangarano
- SD Mad
- BEST

Centres de recherche, Universités et Centres de formation

A MADAGASCAR

- FOFIFA (ou Centre national pour la Recherche appliquée au Développement rural)
- Département Biologie animale de l'Université d'Antananarivo
- Université St Joseph d'Antsirabe
- Centre de Formation des Techniciens Animateurs Ruraux (CEFTAR) / Maisons Familiales Rurales (MFR) de Tamatave
- Centre de Formation Professionnelle « CFP Ilofosana » à Antanetimboahangy
- Centre de formation FERT / CEFFEL d'Antsirabe

AU CAMEROUN

- Institut des Sciences Halieutiques (ISH) de l'Université de Douala

EN GUINÉE

- Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)
- Observatoire National de la République de Guinée (ONRG)
- Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB)

AU BÉNIN

- Faculté d'Agronomie de l'Université de Parakou (FAPA)

EN CÔTE D'IVOIRE

- Centre de Recherche Océanographique (CRO) de l'Université de Bouaké

Institutions publiques et collectivités territoriales

A MADAGASCAR

- Ministère de l'Agriculture (Minagri)
- Direction de l'Aquaculture (DIRAQUA) du Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques
- Directions Régionales de la Pêche de Tamatave, Antsirabe,

- Miariharivo, Fianarantsoa, et Ambositra
- Projet Bassins Versants et Périmètres Irrigués Sud Est / Hauts Plateaux (BVPI SE/HP)
- Dispositif Centre de Services Agricoles / Fonds Régionaux de Développement Agricole (CSA/FRDA) du Vakinankaratra
- Projet PROSPERER / FIDA de Miariharivo
- Région Atsinanana
- Région Itasy
- Région Analanjirofo
- Région Atsinanana

AU CAMEROUN

- Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France au Cameroun
- Programme d'Appui à la Structuration de la Société Civile (PASOC)
- Direction de la Pêche et de l'Aquaculture du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales

AU LIBÉRIA

- Bureau of National Fisheries
- Ministry of Agriculture

EN GUINÉE

- Direction Nationale de la Pisciculture (DNP)

AU BÉNIN

- Direction des Pêches du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)
- Centre Communal pour la Promotion Agricole (CeCPA) d'Agbangnizoun
- Centre Communal pour la Promotion Agricole (CeCPA) de Zogbodomey

LISTE DES PARTENAIRES DU NORD ET BAILLEURS DE FONDS

ONG et associations

- France Volontaires
- Délégation Catholique pour la Coopération (DCC)
- AgriSud International
- Triangle Génération Humanitaire
- Filière Lorraine d'Aquaculture Continentale (FLAC)
- Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
- La Guilde Européenne du Raid
- Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)

Collectifs et réseaux de solidarité

- Coordination Sud
- Groupe Initiatives
- Horizons Solidaires
- Sarnissa
- Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne (CERAPCOOP)
- Académie de l'Eau
- Aquafilia
- France Cyclid
- Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (F3E)

Centres de recherche, Universités et Centres de formation

- Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le

- Développement (CIRAD)
- Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)
- Université Nancy I
- Institut des Régions Chaudes (IRC)
- ISTOM
- AgroParisTech

Institutions publiques et collectivités territoriales

- Union Européenne
- Agence Française de Développement (AFD)
- Ministère des Affaires Etrangères
- Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE)
- Conseil Régional de Basse-Normandie
- Conseil Régional d'Aquitaine
- Conseil Régional de Lorraine
- Conseil Régional du Centre
- Conseil Régional de la Bretagne
- Conseil Général de l'Essonne
- Centre de Ressources Essonnien de la Solidarité Internationale (CRESI)
- Conseil Général de Meurthe-et-Moselle
- Mairie de Massy

Entreprises et fondations

- Fondation AnBer
- Association Assajuco
- Union Nationale du Café
- Fondation ProVictimis
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation Air Liquide
- Seed Foundation
- Fondation Lemarchand
- Imprimerie Graphot
- Fondation de France

En Afrique tropicale humide, le poisson est un aliment de base. Il participe de façon majeure au repas quotidien dans beaucoup de pays. Pourtant, nombreux sont les pays, même situés dans le golfe de Guinée, qui importent de façon massive du poisson. Les causes sont multiples. On retiendra en particulier la surexploitation des ressources halieutiques issues de la pêche qui rend difficile l'approvisionnement en poisson et qui ne permet plus de satisfaire la demande à bas coût, la contribution de l'aquaculture restant faible.

Dans ce contexte, l'APDRA s'est positionné en tant qu'acteur du développement de la pisciculture paysanne, qui représente un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté des populations rurales. L'APDRA s'engage quotidiennement auprès de milliers d'hommes et de femmes désireux d'améliorer la mise en valeur de leurs terres agricoles par la production de poisson, en créant ou en améliorant des aménagements hydroagricoles.

En 2013, l'APDRA travaillera au déploiement de son nouveau projet en Guinée. Après la phase de démarrage qui a permis l'installation de l'équipe et la réalisation d'un état des lieux de la dynamique piscicole, le projet mettra en œuvre

les volets recherche et suivi et évaluation. L'instruction d'une demande de financement supplémentaire en vue d'augmenter le dispositif d'appui aux zones est prévue.

Dans le cadre de sa stratégie régionale en Afrique de l'Ouest, l'APDRA renforcera les échanges de savoir-faire et d'expériences entre le Libéria, la Guinée, la Côte d'Ivoire et même la Sierra Leone. Les producteurs, les opérateurs techniques et les structures professionnelles seront impliqués.

La mobilisation des compétences ivoiriennes et guinéennes au sein de la sous-région et au-delà (Cameroun, Madagascar) constitue un atout pour l'animation d'un réseau de compétences international en faveur de la pisciculture paysanne.

Les projets au Libéria et au Bénin entreront dans leur dernière année d'exécution. L'APDRA mènera donc une évaluation des résultats du projet IFIDEP au Libéria mais aussi du potentiel piscicole des zones d'intervention du projet. La réflexion sur la mise au point d'aménagements piscicoles dans le contexte soudanien au Bénin se poursuit, même si l'instruction d'un nouveau projet a été reportée en 2014.

Le Projet Piscicole Madagascar Cote Est

(PPMCE), qui a démarré fin 2012, verra la mise en place du dispositif projet, la reconnaissance des zones d'intervention et la formation des animateurs conseillers piscicoles.

Ce projet vise à appuyer entre autres 400 familles paysannes pour le développement d'étangs barrage au sein de leurs exploitations.

Le Projet de Développement de la pisciculture dans les Régions Centre et Est du Cameroun démarrera aussi en 2013. Ce projet s'inscrit dans la continuité des projets menés par l'APDRA depuis quelques années au Cameroun. Il vise ainsi à renforcer les compétences des acteurs du secteur de la pisciculture paysanne et à poursuivre l'accompagnement des nouveaux candidats et des producteurs en cours d'installation ou en production.

Le projet « Intensification écologique des systèmes piscicoles extensifs familiaux en Afrique de l'Ouest et du Centre à partir d'une analyse des processus d'innovation » (SyPiEx) lancé en 2012 démarrera ses activités en 2013 au Bénin, au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Il vise à améliorer la durabilité des systèmes piscicoles extensifs familiaux en Afrique de l'Ouest et Centrale à partir d'une analyse des processus d'innovations piscicoles.

La mobilisation de compétences techniques françaises (pisciculteurs membres de l'APDRA) et des partenaires scientifiques pour enrichir la réflexion et les propositions d'action en vue d'optimiser les systèmes d'élevage proposés reste enfin bien sûr d'actualité en 2013.

REMERCIEMENTS

L'APDRA remercie ses adhérents et donateurs qui soutiennent fidèlement son action ainsi que l'ensemble des institutions, partenaires, fondations et entreprises qui, ensemble, œuvrent pour le développement de la pisciculture paysanne.





APDRA
Pisciculture Paysanne

24, allée Emile Zola
91 300 Massy
Tél/fax : (33) (0)1 69 20 38 49
contact@apdra.org

Site:

www.apdra.org

L'APDRA est membre des réseaux :



Crédits :
Rédaction collective de l'APDRA
Crédits photos : © APDRA